



# Etude sur Les dynamiques de Volontariat International d'Echanges et de Solidarité

## En Provence Alpes Côte d'Azur

Réalisé par :  
Jérémy PALISSE, stagiaire

Sous la direction de :  
Pierre REVEL  
Chargé de mission France Volontaires

*Juin - Novembre 2010*



# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>I. Le projet initial : réaliser un état des lieux des VIES en Provence Alpes Côte d'Azur .....</b>	<b>6</b>
<b>A. Une dynamique partenariale .....</b>	<b>6</b>
1. France Volontaires, ex-AFVP.....	6
2. Un comité technique de suivi composé du Conseil Régional, de la DRJS CS, d'acteurs associatifs pivot	7
<b>B. Les VIES : quelques explications .....</b>	<b>8</b>
1. Volontariats d'initiation et d'échange .....	9
2. Volontariats d'échange de compétences.....	9
3. Volontariats de Solidarité Internationale.....	10
4. Les autres types de volontariat.....	10
<b>C. Objectifs de l'état des lieux : mieux connaître et améliorer les pratiques ! .....</b>	<b>12</b>
<b>D. La méthodologie utilisée .....</b>	<b>12</b>
1. La cible de l'enquête : structures et individus.....	12
2. Des outils adaptés à chaque cible .....	13
<b>II. Les structures et volontaires enquêtés .....</b>	<b>15</b>
<b>A. Des structures variées .....</b>	<b>15</b>
1. Répartition géographique : très large prédominance du département des Bouches du Rhône.....	15
2. Type de structures : le secteur associatif très largement représenté.....	16
3. Missions et rôles des structures .....	17
a. <i>Envoi, accueil ou suivi/appui de VIES.....</i>	<i>17</i>
b. <i>Financement :.....</i>	<i>18</i>
c. <i>Information, orientation, conseil.....</i>	<i>18</i>



<b>B. Les volontaires rencontrés .....</b>	<b>19</b>
<b>III. Résultats de l'enquête .....</b>	<b>21</b>
<b>A. Les volontaires internationaux d'échange et de solidarité .....</b>	<b>21</b>
1. Les types de volontariat les plus courants .....	21
a. <i>Le succès des volontariats d'initiation et d'échange de courte durée.....</i>	<i>21</i>
b. <i>Les VEC.....</i>	<i>24</i>
c. <i>Le VSI .....</i>	<i>24</i>
d. <i>Les autres formes de volontariat .....</i>	<i>25</i>
2. Qui sont les volontaires ?.....	27
a. <i>Age : une majorité de 18-25 ans.....</i>	<i>27</i>
b. <i>Genre : les femmes plus engagées que les hommes.....</i>	<i>27</i>
c. <i>Niveau d'études et d'expérience : des profils très variables .....</i>	<i>28</i>
d. <i>Origines géographiques &amp; nationalités.....</i>	<i>29</i>
<b>B. Missions de volontariat : de la recherche d'information à la concrétisation... ..</b>	<b>31</b>
1. Information, orientation & sélection des candidats .....	31
a. <i>Priorité au réseau pour le recrutement ! .....</i>	<i>31</i>
b. <i>Les modalités du recrutement des VIES : l'approche classique CV &amp; lettre prédomine .....</i>	<i>32</i>
2. Formations et préparations au volontariat .....	34
a. <i>La préparation à l'expérience VIES : une pratique répandue .....</i>	<i>34</i>
b. <i>Des actions en fin de volontariat très diverses .....</i>	<i>35</i>
3. Définition et contenu des projets .....	37
a. <i>Zone géographique privilégiée : La Méditerranée mais aussi l'Afrique de l'Ouest.....</i>	<i>37</i>
b. <i>Partenariats &amp; projets : une grande pluralité .....</i>	<i>37</i>
c. <i>Des domaines d'intervention variés.....</i>	<i>38</i>
d. <i>Les courtes durées privilégiées .....</i>	<i>39</i>
4. Réalisation de la mission .....	41
a. <i>Suivi des volontaires .....</i>	<i>41</i>
b. <i>Cadre d'intervention du VIES.....</i>	<i>41</i>
c. <i>L'organisation du temps .....</i>	<i>42</i>
<b>C. Côté finances.....</b>	<b>43</b>
1. Qui paye quoi ?.....	43
a. <i>Les volontariats d'initiation et d'échange .....</i>	<i>43</i>
b. <i>Les volontariats d'échange de compétences.....</i>	<i>43</i>
c. <i>Le VSI .....</i>	<i>44</i>
d. <i>Les autres formes de volontariat .....</i>	<i>44</i>
e. <i>Les VIES de pays du Sud accueillis en PACA.....</i>	<i>45</i>
2. Des financements publics pour certains types de VIES .....	45



<b>D. Difficultés &amp; attentes .....</b>	<b>50</b>
3. Difficultés exprimées.....	50
4. Besoins, attentes & propositions.....	52
a. <i>Information-communication sur les VIES :</i> .....	52
b. <i>Mise en réseau &amp; échanges d'expériences</i> .....	52
c. <i>Appui administratif, financier &amp; logistique pour la réalisation des VIES</i> .....	53
d. <i>Appui souhaité en matière d'accompagnement du volontaire</i> .....	53
e. <i>Valorisation des expériences de VIES</i> .....	53
f. <i>Les attentes complémentaires:</i> .....	53
g. <i>Appui dans l'identification de candidats volontaires</i> .....	54
h. <i>Appui dans l'identification du projet (Cf. connaissance des pays partenaires)</i> .....	54
5. Quelques remarques : .....	54

<b>CONCLUSION.....</b>	<b>55</b>
------------------------	-----------

<b>ANNEXES.....</b>	<b>57</b>
---------------------	-----------

<b>Annexe 1 - Liste des sigles et abréviations .....</b>	<b>58</b>
--	-----------

<b>Annexe 2 - Charte commune aux VIES.....</b>	<b>59</b>
--	-----------

<b>Annexe 3 - Loi sur le statut de VSI.....</b>	<b>61</b>
---	-----------

<b>Annexe 4 – Fiche de présentation du Service Volontaire Européen (SVE) .....</b>	<b>64</b>
--	-----------

<b>Annexe 5 – Texte de référence de COTRAVAUX sur le Volontariat .....</b>	<b>67</b>
--	-----------

<b>Annexe 6 – Congé de Solidarité internationale .....</b>	<b>69</b>
--	-----------

<b>Annexe 7 - Questionnaire destiné aux organisations .....</b>	<b>71</b>
---	-----------

<b>Annexe 8 - Guide d'entretien avec les anciens volontaires.....</b>	<b>83</b>
---	-----------

<b>Annexe 9 – Liste et coordonnées des organisations ayant répondu au questionnaire .....</b>	<b>84</b>
---	-----------



<b>Annexe 10 - Recensement des dispositifs de financement au niveau national et européen .....</b>	<b>90</b>
<b>Annexe 11 - Bibliographie indicative .....</b>	<b>95</b>



## INTRODUCTION

Partir à l'international pour découvrir d'autres cultures, pour se rendre utile, pour mieux se connaître... Le volontariat international séduit de plus en plus de personnes. Ils sont toujours plus nombreux à souhaiter aujourd'hui s'investir, d'une façon ou d'une autre, dans un projet de solidarité internationale et d'échange interculturel. Les formes d'engagement se diversifient : chantiers internationaux de volontaires-bénévoles, missions de retraités bénévoles, volontariat de solidarité internationale ou encore congés de solidarité et voyages-découverte de la solidarité internationale... De quoi permettre à chacun de trouver ce qui lui correspond le mieux...

Face à ce désir d'engagement de plus en plus répandu, France Volontaires a été créée, en décembre 2009, sur le socle de l'Association Française des Volontaires du Progrès, avec pour objectif de développer qualitativement et quantitativement les différentes formes d'engagement des volontaires qui partent chaque année.

Afin de répondre au mieux aux besoins des acteurs de solidarité internationale, des études ont été entreprises dans trois régions françaises, dont la Région Provence Alpes Côte d'Azur, dans le but de mieux connaître les acteurs et les pratiques liées aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES). D'ici 2012, des études de ce type seront menées dans l'ensemble des régions françaises.

Trente-neuf organismes en Paca ont participé à cet état des lieux permettant d'obtenir une première vision certes non exhaustive mais qualitative des acteurs et des pratiques liés aux Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité en Provence Alpes Côte d'Azur.

La première partie de ce document rappelle le projet initial et explique la méthodologie utilisée. La seconde partie présente les structures enquêtées. Les résultats obtenus dans le cadre de l'enquête sont exposés dans la troisième partie.



# I. Le projet initial : réaliser un état des lieux des VIES en Provence Alpes Côte d'Azur

## A. Une dynamique partenariale

France Volontaires, qui est à l'initiative de cet état des lieux des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES) s'est assuré le concours d'un stagiaire de master pendant 4 mois pour réaliser notamment le travail d'enquête tout en prenant le soin d'inscrire ce projet dans une démarche partenariale et de concertation au travers un comité technique de suivi de l'étude.

### 1. France Volontaires, ex-AFVP

Le 9 décembre 2009, l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), créée en 1963, est devenue France Volontaires.

Les membres de France Volontaires se regroupent en quatre collèges :

- \* Le collège de ministères et organismes publics : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Agence Française de Développement.
- \* Le collège des associations et fondations : 29 membres fondateurs dont Bioforce Développement, Cotravaux, Handicap International, Service de la Coopération au Développement. Plus récemment, le CCFD est également devenu membre de France Volontaires. Retrouvez la liste intégrale des membres sur [www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org).
- \* Le collège des collectivités territoriales et de leurs organisations représentatives : Cités Unies France (CUF), Région Centre, Région Réunion, Conseil Général de l'Eure, Conseil Général du Finistère, Ville de Saint-Dié des Vosges, Ville de La Possession.
- \* Le collège des personnalités qualifiées

France Volontaires, tout en poursuivant la mission d'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale de l'AFVP, se voit dotée d'une nouvelle mission d'intérêt général : contribuer au développement qualitatif et quantitatif des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international. Son rôle est ainsi de promouvoir et valoriser les différentes formes de volontariat et d'engagement à l'international, d'accompagner les associations d'envoi de volontaires dans leurs missions de mobilisation, préparation, suivi, gestion et réinsertion des volontaires, de dynamiser le secteur des VIES et de concourir au renforcement des politiques publiques.



## 2. Un comité technique de suivi composé du Conseil Régional, de la DRJS CS, d'acteurs associatifs pivot

Un comité technique de suivi de l'étude a été constitué afin d'affiner et préciser la méthodologie proposée, les outils de l'enquête, la liste des structures à enquêter mais aussi pour donner son avis aux différents stades de réalisation de l'étude.

Le comité technique de suivi s'est ainsi réuni régulièrement, à cinq reprises entre mars et septembre 2010 permettant de faire avancer l'état des lieux par des débats ou des suggestions des uns et des autres.

Les 10 membres du comité technique de suivi de l'étude sont :

- \* Région Provence Alpes Côte d'Azur
- \* Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale (DRJS CS)
- \* Commission Régionale des Associations de Chantiers (CORAC)
- \* Collectif développement & Solidarités (CODES)
- \* MEDCOOP
- \* Fonds de Solidarité et de Promotion de la Vie Associative (FSPVA)
- \* Eurocircle
- \* CRIJ Provence Alpes
- \* CRIJ Côte d'Azur
- \* France Volontaires

En outre, il faut noter que la Mission de Développement Economique Régional (MDER – PACA) et Unis Cités Méditerranée ont été invités à l'un ou l'autre des comités technique de suivi pour aborder un point particulier (implication éventuelle d'entreprises PACA en soutien aux VIES pour la MDER et liens entre VIES et volontariat solidaire local pour Unis Cités).

Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes a également participé au premier comité technique de lancement de l'étude.



## B. Les VIES : quelques explications

Les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) touchent toutes les tranches d'âges ; ils ne concernent pas uniquement les jeunes même si ces derniers sont sans nul doute les plus nombreux.

Par ailleurs, le champ des VIES comme celui de la solidarité internationale est large et concerne non seulement les actions visant « l'aide au développement des pays du Sud »<sup>1</sup>, l'action humanitaire mais aussi les projets de rencontres et d'échanges éducatifs sur la solidarité internationale.

Avec les VIES, le terme de volontariat désigne surtout une démarche, et non (plus) un statut ; malgré la diversité des pratiques, il s'agit à chaque fois de s'engager dans une mission d'intérêt général, à temps plein mais pour une durée prédéfinie (courte ou longue) sans contrepartie de salaire. Certains volontaires peuvent être indemnisés, notamment dans le cas des services volontaires de longue durée ; d'autres ne le sont pas notamment dans le cas d'actions volontaires plus ponctuelles et pourraient donc être qualifiés de volontaires-bénévoles.

Les VIES sont regroupés dans trois grand types ou familles : volontariats d'initiation et d'échange, volontariats d'échange de compétences et volontariats de solidarité internationale (VSI).

Une Charte des VIES<sup>2</sup> a été signée le 1<sup>er</sup> octobre 2009, avant même le lancement de France Volontaires. Les associations qui adhèrent à cette charte partagent des valeurs et des principes communs. Elles s'engagent notamment à respecter les droits, les cultures, les croyances des populations. Les échanges et les actions de solidarité doivent par ailleurs être inscrits dans un souci de réciprocité, de partenariat, de prise en considération des acteurs les plus défavorisés afin de contribuer au renforcement des solidarités locales et globales.

Enfin, les associations signataires ont pour objectif commun de valoriser l'engagement libre et responsable des volontaires en leur donnant l'occasion de mettre à disposition leurs compétences pour des actions d'intérêt général non rémunérées, de développer leur ouverture d'esprit, ainsi que leur participation à la vie citoyenne dans leur pays d'origine, en intégrant l'expérience qu'ils ont acquise des réalités internationales<sup>3</sup>.

Enfin, il faut noter que si les VIES génèrent souvent une mobilité de la France vers des pays tiers, l'accueil en France de volontaires venant d'autres pays d'Afrique-Asie-Amériques est également possible même s'il reste très minoritaire en pratique.

---

<sup>1</sup> Une appellation officielle qui est malgré tout parfois contestée !

<sup>2</sup> Voir annexe 2 : Charte commune aux VIES

<sup>3</sup> Extrait de la Charte commune aux VIES



## 1. Volontariats d'initiation et d'échange

Les volontariats d'initiation et d'échange regroupent toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales sans pré-requis d'aucune sorte obligatoire.

- \* **Rencontres de solidarité internationale**, avec notamment les chantiers internationaux de volontaires bénévoles des membres et délégations de COTRAVAUX mais aussi les programmes Jeunesse et Solidarité Internationale (JSI) et Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale (VVVSI) du MAEE. Au sens large, les rencontres de solidarité internationale concernent des projets et activités en groupe dans des pays du Sud, ou en France, avec des séjours articulés autour de chantiers ou d'ateliers se déroulant généralement sur quelques semaines. Dans le cas des JSI et VVVSI, les jeunes participent à l'élaboration du projet ce qui n'est pas forcément toujours le cas pour les chantiers tels que ceux proposés par Cotravaux.
- \* **Echanges avec accueil réciproque**, souvent organisés dans le cadre de jumelages sont proches des rencontres de solidarité internationale tout en s'en distinguant par une approche plus égalitaire marqué par l'accueil réciproque.
- \* **Voyages-découverte de la solidarité internationale** pendant lesquels les volontaires peuvent rejoindre, à leur propre initiative, une ou plusieurs associations locales, par exemple et qui se réalisent souvent dans un cadre individuel.

## 2. Volontariats d'échange de compétences

Les volontariats d'échange de compétences concernent toute personne active ou en retraite souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel à l'occasion de missions spécifiques souvent là aussi de courte durée ; pour autant, il faut noter que ces volontaires n'ont pas toujours une expérience préalable de la solidarité internationale.

- \* **Mécénat de compétence** : Une entreprise propose à ses salariés de mettre à disposition, sur la base du volontariat, leur savoir-faire professionnel, pour une mission de solidarité internationale, pendant leurs heures de travail (cf. loi du 01/08/2003).
- \* **Congé de solidarité** : Ce type de volontariat est proche du mécénat de compétence. La différence, notable, est que les volontaires mettent à disposition leurs compétences, souvent avec le soutien financier de leur employeur, en dehors de leurs heures de travail, pendant leurs congés payés.



- \* **Missions de seniors bénévoles** : Il s'agit de missions confiées à des personnes retraitées. Le plus souvent, celles-ci mettent en œuvre leurs compétences professionnelles. L'exemple le plus courant est celui des professeurs à la retraite, qui partent pour des missions d'enseignement au Sud.

Notons par ailleurs qu'il existe un « congé de solidarité internationale » (loi du 05/02/1995). C'est le droit pour tout salarié de bénéficier d'un congé d'une durée maximale de 6 mois, afin de participer à une mission à l'étranger pour le compte d'une association à but humanitaire ou d'une organisation internationale agréée. La personne qui bénéficie d'un congé de solidarité internationale peut intervenir dans un cadre salarié ou volontaire (VSI ou volontaire-bénévole).

### 3. Volontariats de Solidarité Internationale

« Partir en tant que Volontaire de Solidarité Internationale (VSI), c'est partir avec une ONG, pour une action de proximité, dans un engagement solidaire avec les pays du Sud ou d'Europe de l'Est, dans tous les domaines d'intervention (urgence, réhabilitation, développement).<sup>1</sup> »

La loi du 23 février 2005<sup>2</sup> prévoit un statut spécifique pour les VSI ; elle leur offre des garanties sur les conditions de préparation, de réalisation et de retour de la mission.

### 4. Les autres types de volontariat

D'autres dispositifs, ne faisant pas directement partie des 3 familles VIES recensées et présentées ci-dessus, ont néanmoins été intégrés à l'enquête.

- \* **Volontariat long terme hors cadre** : cela concerne les missions volontaires de longue durée (plusieurs mois à plusieurs années), hors statut VSI.
- \* **Service Volontaire Européen (SVE), hors Union Européenne** : Ce dispositif est réservé aux jeunes de 18 à 30 ans. Il permet de réaliser une mission d'intérêt général de 2 à 12 mois, non lucrative, en réalisant un acte de solidarité concret. Une petite proportion des SVE partent dans les pays d'Afrique, Asie,

---

<sup>1</sup> Définition du CLONG-Volontariat : [www.clong-volontariat.org](http://www.clong-volontariat.org)

<sup>2</sup> Voir annexe 3 : Loi du 23 Février 2005 relative au statut de VSI



Amériques, et notamment au Maghreb. A noter qu'à la différence des missions VSI qui fonctionnent beaucoup sur le mode « projet », en matière de SVE, les volontaires sont d'abord appelés à participer aux activités mises en œuvre par leur structure d'accueil.

Néanmoins, dans le SVE comme dans le VSI on retrouve l'expatriation, des missions d'intérêt général et une approche interculturelle.

Notons aussi qu'un dispositif alternatif a été conçu plus spécifiquement pour les Jeunes Avec Moins d'Opportunités (JAMO)<sup>1</sup> : il s'agit du SVE court terme possible pour une durée variable avec un minimum de 2 semaines, à partir de 16 ans.

- \* **Stages étudiants** : L'élargissement du champ de l'enquête aux stages étudiants a fait débat parmi les personnes enquêtées, la question étant de savoir si des stagiaires (ayant l'obligation de réaliser un stage) sont vraiment des « volontaires ». Certains acteurs estiment que oui, dans la mesure où ces stagiaires choisissent par eux-mêmes de partir au Sud... Le débat reste ouvert.
  
- \* **Service civique** : Ce nouveau dispositif, en cours de mise en œuvre, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit de réaliser une mission d'intérêt général, pendant une durée comprise entre 6 et 12 mois. Parmi les 8 thématiques proposées, figure le « développement international et action humanitaire ». Le volet international du service civique<sup>2</sup> étant plus complexe à mettre en œuvre du fait notamment des financements complémentaires nécessaires et non pris en charge par l'Etat et le caractère récent du dispositif font qu'il n'a pas été possible d'intégrer ce dernier à cet état des lieux. L'accueil de volontaires venant de pays tiers devrait être possible à terme.

---

<sup>1</sup> Les JAMO ne sont pas seulement des jeunes avec peu de qualification ; sont également considérés comme JAMO par exemple les jeunes habitant un espace rural reculé ou encore les jeunes ayant un handicap physique (Cf. Guide du programme Jeunesse en action, accessible sur Internet, page 7 ; cf. aussi Etude sur la mobilité internationale des jeunes ayant moins d'opportunité en France et dans l'Union Européenne, Pistes Solidaires & Eurocircle, 08/2010).

<sup>2</sup> Une dizaine de premières missions pilotes ont déjà été menées par des associations françaises en dehors du territoire national en Haïti.



## C. Objectifs de l'état des lieux : mieux connaître et améliorer les pratiques !

La mission confiée à France Volontaires est de participer à l'amélioration quantitative et qualitative des VIES en France. Pour ce faire, l'Association suit trois grands principes d'intervention : partenariat, complémentarité et subsidiarité.

Les engagements volontaires solidaires à l'international sur le territoire de Provence Alpes Côte d'Azur sont divers. Le développement qualitatif de ces volontariats sur le territoire régional implique d'avoir dans un premier temps un état des lieux des dynamiques à l'œuvre, et de pouvoir en tirer des enseignements pour structurer des partenariats forts au service d'un développement qualitatif et quantitatif des VIES.

Afin de pouvoir disposer d'un éclairage plus précis sur les différentes formes de VIES en PACA, France Volontaires avec le concours des membres du comité technique de suivi a établi quatre objectifs principaux pour l'enquête :

- \* Etablir un panorama quantitatif des pratiques d'accueil, d'envoi et de suivi-accompagnement des VIES ;
- \* Dresser un état des lieux des différents dispositifs d'information, de formation, d'accompagnement et de financement existant sur le territoire régional ;
- \* Repérer les forces et les faiblesses des pratiques actuelles ainsi que les améliorations suggérées par les acteurs ;
- \* Identifier les complémentarités et partenariats possibles entre les acteurs au service de l'amélioration collective des pratiques.

## D. La méthodologie utilisée

### 1. La cible de l'enquête : structures et individus

La priorité a été donnée aux organisations, celles-ci pouvant fournir une vision plus globale que les volontaires pris individuellement. De plus, la mission de France Volontaires consistera, à terme, à soutenir ces organisations.

Afin d'intégrer des structures variées à l'enquête, une sélection de 139 organismes a été réalisée en croisant la base de données régionale du CDATM - Ritimo Marseille, le répertoire des acteurs de coopération & de solidarité internationale des Bouches-du-Rhône édité par le Conseil Général 13, les membres des différents réseaux



associatifs régionaux présents au comité de suivi et enfin pour les Collectivités, les données disponibles sur le MAEE en matière de coopération décentralisée<sup>1</sup>.

Compte tenu du temps imparti, l'échantillon d'anciens volontaires a été réduit et n'a intégré que 8 personnes, ayant vécu des expériences de VIES de types différents.

Une exploitation de ces entretiens sera réalisée ultérieurement en rassemblant les témoignages d'anciens volontaires réalisés également dans d'autres régions où des études VIES ont et vont être mises en œuvre ce qui permettra de disposer d'un échantillon plus large.

Malgré le soutien appréciable des membres du comité technique de suivi, trois obstacles ont été rencontrés : d'une part, la transformation de l'Association étant récente, France Volontaires reste encore peu connue au niveau régional ce qui a pu représenter une difficulté au moment de la prise de contact auprès des différentes organisations ; d'autre part, en PACA, France Volontaires est surtout connue comme étant l'ancienne AFVP c'est-à-dire une association d'envoi et d'accompagnement de volontaires de solidarité internationale et non comme une Association d'appui pour les différents types de VIES, cela a pu introduire un biais dans les réponses de certaines organisations que l'on ne retrouvera guère pour les deux autres études régionales VIES lancées au printemps 2010, en Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais. Le fait que France Volontaires, en plus de son siège en Ile-de-France et de son antenne à Marseille pour les régions Sud<sup>2</sup>, dispose d'un réseau de représentations dans les pays d'Afrique-Asie-Amériques chargées notamment de créer et d'animer des espaces-volontariats a peut-être aussi été insuffisamment présenté et perçu, ce qui a sans doute eu un impact sur les réponses des organisations en terme d'attentes...

Enfin, la vision du volontariat comme démarche a pu désarçonner certains acteurs pour qui ce dernier se limite uniquement aux services volontaires de moyenne ou longue durée indemnisés ce qui n'est plus uniquement le cas avec l'approche VIES.

## 2. Des outils adaptés à chaque cible

L'état des lieux devant englober à la fois les organisations et les anciens volontaires, il a été décidé de créer des outils différents pour ces deux types d'acteurs.

Les documents utilisés pour recueillir des informations ont été rédigés et validés dans le cadre des comités de technique de suivi. Deux documents ont été retenus : un questionnaire destiné aux organisations et un guide d'entretien avec les anciens volontaires<sup>3</sup>.

Le questionnaire a été rempli dans le cadre de rendez-vous, pour la majeure partie des structures qui ont répondu à l'enquête, et via internet, pour les autres organismes. En effet, le temps imparti pour l'enquête ne permettait

---

<sup>1</sup> A noter qu'une activité en matière de coopération, si elle traduit évidemment l'intérêt de Collectivités pour l'international, n'implique par nécessairement un soutien aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité, ce que l'enquête avait justement pour but de préciser.

<sup>2</sup> Sont concernées les régions : Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

<sup>3</sup> Voir annexes 7 et 8 : Questionnaire organisations / Guide d'entretien avec les volontaires



pas de rencontrer toutes les organisations. Outre le questionnaire, l'ensemble des organisations sollicitées a reçu un des récents documents d'information sur les VIES réalisé par France Volontaires.

Quant-aux rencontres avec les volontaires, il s'agissait d'entretiens semi-directifs. Les personnes racontaient leur expérience comme bon leur semblait et les points qui n'avaient pas été abordés spontanément faisaient alors l'objet de questions listées au préalable dans un guide-fil d'entretien. Une prise de notes au fil de l'entretien a permis de retranscrire ceux-ci, sous la forme de récit en s'appuyant le cas échéant également sur les enregistrements qui ont été effectués sur dictaphone numérique.

Outre l'enquête proprement dite auprès des organisations et des volontaires, cet état des lieux s'appuie également sur les études déjà disponibles portant sur telle ou telle pratique de VIES dont on trouvera la liste en annexe dans la bibliographie.

### ***En bref... Le projet initial***

*L'état des lieux s'est réalisé sur proposition de France Volontaires en mobilisant dans le cadre d'un comité de suivi, Région, DRJSCS, CRIJ et réseaux associatifs régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur*

*Cet état des lieux concerne les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité, regroupés en 3 grandes familles ; le terme de volontariat étant compris en référence à une certaine démarche et non à un statut :*

- ✿ Volontariats d'initiation et d'échange*
- ✿ Volontariats d'échange de compétences*
- ✿ Volontariats de Solidarité Internationale*

*L'objectif principal est l'identification des acteurs et des pratiques liés aux VIES en Provence Alpes Côte d'Azur afin de pouvoir ensuite contribuer à l'amélioration qualitative et quantitative de ces volontariats.*

*Les publics visés sont les organisations d'une part, et les anciens volontaires d'autre part. Les outils retenus lors des comités techniques de suivi sont adaptés à ces deux cibles : questionnaires pour les organisations et guide d'entretien pour les volontaires mais aussi les études déjà existantes.*



## II. Les structures et volontaires enquêtés

### A. Des structures variées

Sur 139 organisations contactées, une quarantaine, 39 exactement ont participé à l'enquête<sup>1</sup>, 31 dans le cadre d'un rendez-vous, 8 par courriel.

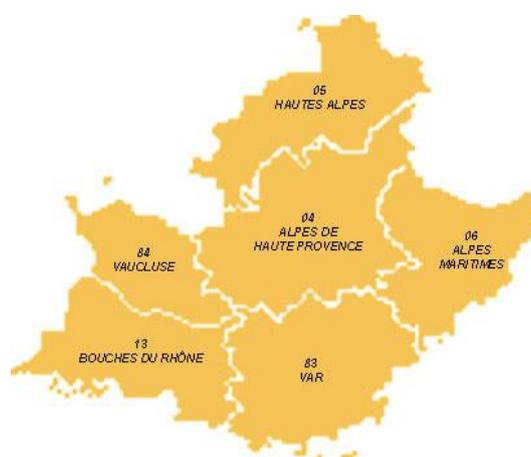
60% des organisations contactées par rendez-vous pour l'enquête ont répondu favorablement contre 9% des organisations contactées par courriel uniquement.

Ainsi, des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire, des collectivités locales, des organismes d'information, des universités ou encore des administrations ont répondu à cette enquête.

31 organisations sur 52 sollicités, soit près de 60 %, ont accepté le RDV proposé pour la passation du questionnaire ; par contre, seuls 8 organismes sur les 87 sollicités par courriel et Internet uniquement soit 9% ont répondu au questionnaire, ce qui est conforme à la moyenne pour ce mode de sollicitation.

Les autres structures ont indiqué ne pas être concernées par les VIES, ne pas avoir suffisamment de temps ou n'ont pas donné de réponse. Dans certains cas, l'absence de réponse est liée au fait que la personne en charge de la question des VIES n'a pas pu être identifiée.

#### 1. Répartition géographique : très large prédominance du département des Bouches du Rhône



<sup>1</sup> Voir annexe 9 : Liste et coordonnées des structures enquêtées

Si au final, tous les départements sont représentés, il n'en demeure pas moins que 28 des 39 structures ayant répondu à l'enquête sont localisées dans les Bouches du Rhône soit près de 72 %. Ce chiffre est d'abord à mettre en relation avec le poids démographique des BDR qui représente 40 % des 4,8 millions d'habitants que compte la région PACA<sup>1</sup> alors qu'à l'inverse, les départements alpins du 04 et 05 représentent à eux deux moins de 6% de la population régionale (11 % pour le Vaucluse, 20% pour le Var et 22% pour les Alpes Maritimes).

De plus, la présence dans les BDR des services régionaux déconcentrés de l'Etat, notamment DRJS CS, et du Conseil Régional poussent aussi sans doute au regroupement des associations, notamment de solidarité internationale sur ce département.

Avec 72% d'organisations ayant répondu à l'enquête dans les BDR, la prédominance de ce département est plus forte que ce que l'on pressentait au départ. En effet, si l'on prend en compte uniquement les 52 structures sollicitées par RDV et non par courriel, le pourcentage de celles situées dans les BDR n'est plus que de 63%, ce même pourcentage descend encore à 55% en considérant l'ensemble des 139 organisations sollicitées pour l'enquête.

On trouve parmi ces dernières, nombre de collectivités, communes et conseils généraux qui globalement ont peu répondu à l'enquête avec des exceptions notables toutefois.

Enfin, en matière de répartition géographique, à noter que l'espace rural est également représenté principalement au travers d'associations membres de la CORAC organisant des chantiers internationaux de bénévoles.

Ainsi, les 3 plus importantes associations de chantiers internationaux de bénévoles en Paca : Alpes de Lumière (Forcalquier-04), l'APARE (L'Isle sur Sorgue- 84) et Village des jeunes- Solidarité Jeunesse (Veynes - 05) ont répondu à l'enquête.

## 2. Type de structures : le secteur associatif très largement représenté

Même si tous les types d'organisations sont représentés à l'exception des entreprises, presque les deux-tiers des structures enquêtées (24) sont des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire.

On constate que les associations de jeunesse mais aussi de seniors (Agir abcd, GREF, ECTI), centrées sur les activités de volontariat, ont largement répondu à l'enquête, de même que plusieurs petites associations de solidarité internationale, alors que plusieurs importantes ONG de développement faisant appel à des VIES-VSI n'ont pas répondu à l'enquête mettant en général en avant le manque de temps tels le GERES, Migrations & Développement ou encore Santé sud, par ailleurs seule association agréée VSI sur 24 ayant son siège en PACA<sup>2</sup>.

On peut faire l'hypothèse que les attentes en terme d'appui étant les moins fortes chez ces dernières, ces dernières ont été moins enclines à répondre à l'enquête.

---

<sup>1</sup> Sur la base du recensement de la population 2006, voir SUD INSEEE, n° 128 - Janvier 2009, accessible sur Internet.

<sup>2</sup> Sur les 24 associations agrées VSI, 18 ont leur siège en Ile de France, 3, en Rhône-Alpes, 1 en Paca, 1 en Alsace et 1 en Basse-Normandie.



Ont également répondu à l'enquête 5 collectivités locales : Conseil régional, Conseil Général des Hautes Alpes, communes de Marseille, de Septèmes-les Vallons et de Grasse mais les autres conseils généraux pour lesquels des rendez-vous étaient pourtant prévus et nombre d'autres communes n'ont pas répondu à l'enquête déclarant pour la plupart ne pas avoir de politique en matière de VIES.

La DRJSCS mais aussi des Universités, Rectorats et CROUS ont également répondu à l'enquête ainsi que des organismes d'information membres des réseaux CRIJ et RITIMO représentant au total une dizaine d'organismes.

Par contre, il n'a pas été possible d'identifier des entreprises actives en matière de mécénat de compétences ou bien de congés de solidarité<sup>1</sup>, des pratiques au demeurant émergentes.

Il faut aussi noter qu'un certain nombre d'associations nationales sans avoir leur siège en Paca, ni même une antenne comme France Volontaires, peuvent néanmoins avoir une action en matière de VIES en Paca; cela vaut en particulier pour le VSI. En effet, certaines associations agréées pour le VSI peuvent recruter des volontaires issus du territoire régional ou avoir des partenaires en PACA. Toutefois, il semble que cette activité soit modeste voire très modeste.

Ainsi, à la Délégation Catholique à la Coopération (DCC) qui fait partie des 4 associations<sup>2</sup> envoyant le plus grand nombre de VSI chaque année, seuls 2 volontaires issus de la région PACA sont partis en mission VSI en 2009 selon la correspondante régionale bénévole de cette association, Laurence Vignal, elle-même ancienne VSI avec qui un entretien a été mené dans le cadre de cette enquête.

### 3. Missions et rôles des structures

Pour cet état des lieux, plusieurs rôles et positionnements possibles : par rapport aux VIES ont été repérés : envoi/accueil/suivi, financement, information ; ces différents positionnements sont tous représentés dans le cadre de l'enquête auprès des organisations.

#### a. Envoi, accueil ou suivi/appui de VIES

Ainsi, 27 structures pratiquent l'envoi, l'accueil ou le suivi de VIES sur les 39 ayant répondu à l'enquête. La majorité d'entre elles (20) font de l'envoi. Cela concerne principalement des rencontres de solidarité internationale, qu'il s'agisse de chantiers internationaux de bénévoles ou de séjours en groupe, articulés autour de la participation à des travaux ou à des ateliers.

---

<sup>1</sup> La Mission de Développement Economique Régional (MDER – PACA) a pourtant été sollicitée pour le repérage d'entreprises tout comme IMS Entreprendre pour la cité.

<sup>2</sup> Ces 4 associations sont France Volontaires, la DCC, la Guilde Européenne du Raid et le Service de Coopération au Développement – SCD (source CLONG Volontariat).



Les organismes d'envoi se chargent de proposer une expérience de volontariat à un individu ou à un groupe. Ces organismes ne sont pas toujours à l'origine du projet sur lequel les volontaires vont intervenir.

Par ailleurs, les organismes d'accueil sont ceux qui ont pour rôle d'accueillir des VIES. Il s'agit souvent d'organismes situés dans les pays d'Afrique-Asie-Amériques mais il peut s'agir aussi d'une association française de chantiers internationaux de bénévoles qui organise un chantier en France. Les organismes qui accueillent des volontaires provenant au-delà même des frontières de l'Europe sont au nombre de 11 dans cette enquête. Il s'agit essentiellement des associations de chantiers internationaux de bénévoles membres de la CORAC mais aussi d'associations telles Eurocircle, Pistes Solidaires et ADCEI membres de la plateforme régionale SVE qui peuvent accueillir des SVE venant notamment des pays du voisinage (pays est et sud méditerranéens) mais aussi du reste du monde.

L'accueil réciproque peut également émaner de Collectivités organisant des échanges telles la Ville de Grasse ou encore d'associations mettant en œuvre à l'accueil un volontariat de moyenne ou longue durée hors cadre (ex de Villages des jeunes dans les Hautes Alpes notamment).

Quant-aux organismes de suivi/appui, ils concernent notamment les structures, associations ou collectivités qui passent par des associations agréées d'envoi de volontaires VSI, volontaires qui interviennent ensuite dans la mise en œuvre de leurs projets de coopération. C'est par exemple le cas du GERES qui compte dans son équipe des Volontaires de Solidarité Internationale envoyés par l'intermédiaire de France Volontaires. 19 organisations proposent un suivi et un appui de VIES en phase de réalisation.

#### **b. Financement :**

Ces organismes mettent en place des dispositifs ou programmes pour financer des VIES ou encore soutiennent un réseau dédié à la mise en œuvre d'un type de VIES. Ce sont le plus souvent des collectivités locales ou des administrations. On pense au programme de Volontaires Régionaux pour la Coopération mis en place par la région PACA avec AFVP-France Volontaires s'agissant du VSI, ou encore au soutien général du Conseil régional et de la DRJSCS aux chantiers internationaux de bénévoles via la CORAC ou encore à un dispositif cette fois-ci national comme Envie d'Agir relayé par la DRJS CS. Si ce dernier n'est pas spécifiquement dédié à la solidarité internationale, il permet néanmoins à des jeunes de réaliser un volontariat d'initiation et d'échange.

A noter aussi que les CROUS peuvent financer des voyages-découverte de la solidarité internationale au travers le programme Culture-action tout comme les initiatives de certaines communes telle Grasse avec Cité rêvée ; on y reviendra dans la partie III.3 dédiée aux dispositifs financiers.

#### **c. Information, orientation, conseil**

On entend ici les organismes qui renseignent les candidats au volontariat et qui proposent éventuellement un accompagnement méthodologique ou des formations (préparations au départ, notamment). Cela concerne d'abord le Réseau Information Jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ) et le réseau Ritimo spécialisé sur la solidarité internationale mais aussi des structures d'envoi/accueil/suivi de VIES qui déclarent aussi informer et orienter régulièrement des



candidats aux VIES, au total 19 des 30 organismes enquêtées. Ainsi, sur les 39 structures enquêtées, la plupart jouent plusieurs rôles.

## B. Les volontaires rencontrés

Le tableau ci-dessous présente le profil des huit volontaires rencontrés.

ENVOI						
Type de VIES	Sexe	Age	Lieu Résidence	Durée du VIES	Lieu du projet	Situation professionnelle
Programme PEJA	F	25	Marseille	1 mois et demi	Turquie	à la recherche d'un emploi
SVE Monde en France	F	30	Egypte	1 an	France, Marseille	volontariat
Voyage-découverte de la SI	M	65	Avignon	15 jours	Guatemala	retraité
SVE Monde en France	F	29	Marseille	5 mois (sur 10)	Sénégal	salariée dans une association
VSI	F	31	Marseille	18 mois (sur 24)	Mexique	à la recherche d'un emploi
VVV-SI	M		Aix-en-Pce	3 semaines	Maroc	animateurs socio-culturel
Mission bénévole sénior	F		Toulon	3 mois	Liban	retraité
Chantier	F	32	Marseille	2 semaines	Tunisie	enseignante d'Histoire-Géo



### ***En bref... Les structures enquêtées et les volontaires rencontrés***

- ✂ Sur 139 structures contactées, 39 ont répondu au questionnaire. 79% des organisations enquêtées ont été rencontrées pour la passation du questionnaire et 21% ont répondu par mail. 60% des organisations sollicitées par rendez-vous ont répondu au questionnaire contre seulement 9% pour les organisations qui ont été sollicitées uniquement par courriel.*
- ✂ La grande majorité de ces organisations sont localisées dans le département des Bouches du Rhône mais tous les départements sont représentés ainsi que les espaces ruraux*
- ✂ Les associations prédominent ; les collectivités, administration et Universités sont également représentées mais pas les entreprises.*
- ✂ La plupart des organisations ont plusieurs rôles. Il est fréquent que les structures d'envoi/accueil/appui soient également structures d'information/orientation/conseil. Il en est de même pour les organismes de financement, au demeurant peu nombreux.*
- ✂ 8 volontaires ou anciens volontaires ont été rencontrés représentant les 3 familles de VIES mais aussi le SVE Monde*



### III. Résultats de l'enquête

Le nombre de structures et de volontaires enquêtés est insuffisant pour avoir valeur statistique. L'objectif de l'état des lieux est d'ailleurs davantage d'établir un panorama qualitatif.

#### A. Les volontaires internationaux d'échange et de solidarité

Cette partie met en évidence les types de volontariats les plus représentés et présente le profil des VIES envoyés, accueillis, financés ou accompagnés par les structures enquêtées.

##### 1. Les types de volontariat les plus courants

Comme cela a été présenté dans la partie I, il existe plusieurs familles de volontariat. Chacune de ces familles ne rencontre pas le même succès et ne concerne pas toutes les structures enquêtées.

###### a. Le succès des volontariats d'initiation et d'échange de courte durée

Sur les 27 organismes d'envoi/accueil/suivi de VIES, la moitié sont actives en matière de Volontariat d'Initiation & d'Echange avec notamment les chantiers internationaux de bénévoles, 8 en matière de VSI, 5 seulement en matière de Volontariat d'Echange de compétences et 8 malgré tout sur d'autres formes de volontariats internationaux tels le SVE Monde ou encore des formes de volontariat longue durée hors statut.

En PACA, les chantiers internationaux de bénévoles, forme principale de volontariat d'initiation & d'échange, sont proposés par 17 associations toutes regroupées sauf une au sein de la Commission Régionale des Associations de Chantier (CORAC) qui est correspondant de COTRAVAUX en PACA.

Si certains de ces chantiers internationaux de bénévoles se réalisent parfois hors de France & UE, en Méditerranée, notamment comme avec l'APARE & le CME, la plupart ont lieu en Paca mais ils gardent alors une certaine diversité du point de vue des nationalités représentées.



Ainsi, 26% des participants des chantiers en Paca pris en compte dans l'étude CORAC 2009 étaient ressortissants de pays hors Union européenne notamment de Russie (12%) mais aussi de Turquie (5%), de Tunisie (2%) du Vietnam (2%)<sup>1</sup> venus le plus souvent en France à l'occasion de la réalisation du chantier.

En 2009, les chantiers en Paca organisés par les membres de la CORAC se répartissaient en 64 sites dans les différents départements (peu dans les Bouches-du-Rhône) ; 113 sessions de chantiers ont été organisés au total sur ces 64 sites où sont intervenus près de 1500 volontaires-bénévoles.

En dehors des membres de la CORAC, on peut mentionner les chantiers organisés par Touiza Solidarité ou encore les « chantiers-échanges » organisés dans des villages de la Province de Taroudant au Maroc par l'association Migrations & Développement basée à Marseille (5 chantiers en 2009, 2 en 2008 et 2 en 2007) auxquels participent à chaque fois des groupes d'une quinzaine de jeunes français mais à noter que ces dernières années ces jeunes n'étaient pas issus de la région Paca mais domiciliés dans d'autres régions.

Les programmes Jeunesse Solidarité Internationale et Ville Vie Vacances Solidarité Internationale représentent une autre approche des chantiers et ateliers de solidarité internationale où les volontaires, exclusivement des jeunes, doivent directement participer à l'élaboration du projet de chantier ou d'atelier en étant le cas échéant (surtout pour le VVSI) encadrés par une organisme de jeunesse.

Rappelons aussi que les JSI-VVSI fonctionnent avec un système de parrainage par des associations agréées par le MAEE, associations qui doivent apporter un accompagnement aux jeunes dans la construction du projet ; les principales sont la Fédération Léo Lagrange et la Ligue de l'Enseignement<sup>2</sup> mais aussi les Scouts & Guides de France surtout pour le JSI et encore la Fondation d'Auteuil et le STAJ surtout pour le VVSI<sup>3</sup>.

Le programme VVSI qui s'adresse à des jeunes ayant moins d'opportunités, souvent issus de quartiers populaires, a permis en 2009 de soutenir 49 projets concernant 546 jeunes soit une moyenne de 11 personnes par projet. Sur ces 49 projets, 4 émanaient de la région Paca et ont concerné 31 jeunes. Cependant, ce nombre était plus faible les deux années précédentes avec 2 projets retenus en 2008 et seulement 1 en 2007.

Les 4 organismes ayant émarginé au programme VVSI ces 3 dernières années (pour 7 projets retenus) n'ont pas pu être rencontré dans le cadre de l'enquête faute de temps ; indiquons néanmoins qu'il s'agit de l'association AECD basée à Marseille (les 3 années), de l'ADDAP 13 (2 années), du Centre Social J.P Coste à Aix-en-Provence<sup>4</sup>, et de la FOL 83.

Quant au programme JSI, plutôt destiné à des étudiants, on retrouve la même irrégularité dans le nombre de projets retenus ces 3 dernières années que pour le VVSI : 4 en 2007, 5 en 2008 mais 1 seulement en 2009 avec 92 volontaires participants au total sur les 3 années.

---

<sup>1</sup> Cf. Etude annuelle 2009 de la CORAC sur les chantiers de bénévoles en région Provence Alpes Côte d'Azur

<sup>2</sup> Dans une approche régionale, on peut ajouter aussi le DEFAP qui a parrainé 3 projets en Paca ces 3 dernières années à la fois sur JSI mais aussi VVSI.

<sup>3</sup> A noter que France Volontaires fait aussi partie des associations agréées mais n'a parrainé que 2 VVSI (Haïti et Sénégal) et 1 JSI (Liban) en 2009 portés par des associations situées dans d'autres régions que Paca.

<sup>4</sup> A noter néanmoins qu'un entretien a été réalisé avec un des anciens volontaires-bénévoles ayant participé à un VVSI avec le C.S J.P Coste d'Aix-en-Provence.



Par contre, la localisation géographique des structures PACA retenus pour le JSI est plus diversifiée que dans le cas du VVSI puisqu'avec 10 projets 5 des 6 départements de la région – manque les Hautes Alpes -sont représentés (outre les BDR avec 5 projets, les Alpes Maritimes avec 2 projets, les Alpes de Haute Provence avec 1 projet, le Var avec 1 projet, le Vaucluse avec 1 projet).

Enfin, les 10 projets JSI ont été portés par des associations<sup>1</sup> à chaque fois différente (à une exception près), ce qui n'est pas le cas pour les VVSI on l'a vu.

Pour conclure, on peut donc estimer que les 2 programmes JSI et VVSI sont souvent sous-utilisés par les acteurs Paca dans la mesure où la proportion de projets & de jeunes émanant de la région sur l'ensemble des projets retenus au niveau national est une fois sur deux inférieure au poids démographique de Provence Alpes Côte d'Azur dans l'ensemble national, soit 8%.

Cette sous-représentation peut s'expliquer par le fait que ces programmes sont insuffisamment connus en PACA. Plus profondément, cette situation peut aussi s'expliquer par le fait que les personnes habilitées à parrainer & accompagner les porteurs de projets sont souvent localisées en région parisienne au siège des Fédérations des associations d'éducation populaire, ce qui indéniablement avantage les acteurs franciliens de fait fortement représentés parmi les projets JSI-VVSI retenus chaque année.

Par ailleurs, les échanges avec accueil réciproque semblent peu répandus même si la Ville de Grasse notamment en organise de même que la ville de Septèmes.

Enfin, pour Envie d'agir, entre 2007 et 2009, 33 projets impliquant un volontariat court hors Europe ont été réalisés dans le champ de la solidarité internationale selon les données fournies par la DRJSCS PACA.

Les campus organisés par l'Association pour la Participation et l'Action Régionale (APARE) et le Centre Méditerranéen pour l'Environnement (CME) basés à l'Isle sur Sorgue sont un cas à part, entre volontariat d'initiation & d'échange et volontariat d'échange & de compétences.

En effet, ce sont des ateliers d'étude pluridisciplinaires et internationaux au service d'un territoire, impliquant une quinzaine d'étudiants ou de jeunes professionnels d'Europe et des pays méditerranéens.

---

<sup>1</sup> Il s'agit :

En 2007 d'Agrasport à L'Isle sur Sorgue, d'Espace Citoyen de la création à Salon, de Nouvel Horizon à Rians, du Centre Protestant de Rencontres (CPR) à Vitrolles.

En 2008 : de l'Office mouansois d'action pour la jeunesse à Mouans Sartoux, du Centre de Culture ouvrière à Marseille, d'Espérance Nord-Sud à Nice, du CPR de Vitrolles, de l'association J.B Fouque à Marseille.

En 2009, de l'association Albatros à Château-Arnoux.



Anciennement organisés par le Groupement Européen des Campus, ils sont maintenant proposés par l'APARE (sur les thèmes de la protection et de la mise en valeur du patrimoine) et par son association partenaire le CME (sur des thèmes environnementaux : protection de la biodiversité, écotourisme, prévention des risques naturels).

Comme indiqué sur le site Internet de l'APARE : « Les campus sont nés il y a 20 ans pour faire participer des jeunes volontaires aux initiatives locales de développement durable, autour de trois idées simples : l'apprentissage, le service civique et l'aventure interculturelle (Cf. la Charte des campus élaborée lors de l'Université européenne des campus du patrimoine à Véria-Grèce en 1998).

Encadrés par des intervenants spécialistes et des professionnels du territoire, les participants sont confrontés à une problématique environnementale ou patrimoniale, à laquelle ils doivent proposer des solutions.

La pratique des campus a été classée au départ parmi les volontariats d'initiation & d'échange dans la mesure où les jeunes qui y participent vivent pour la plupart une première expérience de la solidarité internationale mais comme ce type d'expérience VIES suppose une qualification certaine, ils peuvent effectivement être rapprochés des volontariats d'échange & de compétences. Malgré l'ancienneté de la pratique des campus, aucun autre organisme enquêté autre que l'APARE et le CME n'en organise.

Entre 2007 et 2009, l'APARE et le CME ont organisé 7 campus qui ont rassemblé près d'une centaine de participants avec une moyenne de 10 à 15 participants de PACA par campus ; ces derniers ont été organisés au Maroc (souvent dans la région de Tanger-Tétouan), en Tunisie (Tunis, Hammamet), et en Turquie (Izmir), en large partie donc sur des territoires avec lesquels le CR PACA a des accords de coopération.

#### **b. Les VEC**

En matière de volontariat d'échange & de compétences, seules ont été observées en pacca, les missions de volontaires-bénévoles séniors.

Ainsi, en 2009, selon les chiffres communiqués par les 3 associations GREF, Agir abcd et ECTI, ce sont près de 75 personnes issues de la région PACA qui ont effectué un VIES dont une cinquantaine via le seul GREF spécialisé dans le champ éducatif.

#### **c. Le VSI**

En ce qui concerne le VSI, l'acteur principal en PACA reste France Volontaires, ex-AFVP, avec qui la Région mène depuis 10 ans un programme de Volontaires Régionaux pour la Coopération (VRC) qui concerne les régions sud et est méditerranéennes avec lesquelles le CR PACA a noué des accords de coopération décentralisée. Parmi les VRC, il faut distinguer entre ceux dont les missions concernent vraiment des projets de coopération décentralisée entre la région et ses partenaires en Méditerranée et ceux dont les missions qui, même si elles se déroulent sur les territoires des partenaires de la région, sont à l'initiative d'autres acteurs, notamment associatifs.

Depuis 2001, c'est près d'une centaine de jeunes en majorité domiciliés en PACA qui ont bénéficié de ce programme qui a fait l'objet d'une évaluation fin 2008 par l'agence Coop Dec Conseil.



Tout en appelant à d'importantes améliorations dans la structuration du programme, cette évaluation externe a notamment démontré l'intérêt d'un tel programme qui est à la fois l'un des rares « à permettre aux jeunes une expérience aussi longue » largement appréciée et « aux structures locales de PACA de bénéficier d'un appui concret et important dans la mise en œuvre de leur coopération » avec des « effets non négligeables » et des « évolutions positives » en terme de « coopération des territoires ».

Au cours de l'année 2009 encore, plus d'une vingtaine de volontaires VRC étaient en activité mais en septembre 2010 ne restaient plus que 7 VRC (4 au Maroc, 1 en Egypte, 1 au Liban et 1 en Syrie).

France Volontaires est également partenaire de la Ville de Marseille pour une mission VSI à Marrakech depuis 2008, d'ICD Afrique pour une mission au Sénégal depuis 2008 également, et du GERES depuis de nombreuses années pour plusieurs missions dans différents pays en dehors du programme VRC (5 en cours début 2010 dont 4 au Cambodge & 1 au Mali ; en 2009 l'Inde et le Bénin étaient aussi concernés).

Cependant, les nouvelles missions d'appui de France Volontaires entraînent une réduction de l'activité d'envoi de VSI qui tend à se concentrer sur les partenariats avec les collectivités ainsi que des programmes innovants de manière à ne pas concurrencer les autres organismes d'envoi de VSI.

Ainsi, pour l'envoi de VSI, France Volontaires est progressivement amené à orienter ses partenaires associatifs actuels vers les autres organismes d'envoi agréés pour le VSI.

A noter en outre que Santé Sud envoie et mobilise ses propres VSI sur ses projets étant la seule association en PACA à disposer de l'agrément ; 7 missions ont été mises en œuvre en 2008 par cette association selon le CLONG Volontariat.

A titre de comparaison, au niveau national, selon le Comité de Liaison des ONG de Volontariat (CLONG-Volontariat), les 24 associations agréées VSI ont accompagné près de 2 600 volontaires en 2008. Il faut savoir que 7 de ces 24 associations représentent 85% l'activité VSI au niveau national.

Il s'agit de France Volontaires-ex-AFVP, de la Délégation Catholique à la Coopération (DCC), de la Guilde Européenne du Raid, du Service de Coopération au Développement (SCD), de la FIDESCO tournées vers les projets de développement mais aussi d'Action Contre la faim (ACF) et de Médecins du Monde (MDM), associations davantage tournées vers l'urgence humanitaire.

#### **d. Les autres formes de volontariat**

En ce qui concerne les autres formes de volontariat qui peuvent s'apparenter au VIES, sans en faire officiellement partie, on citera en premier lieu le SVE qui permet à des jeunes français et donc de PACA de réaliser des missions dans les pays du voisinage de l'UE et dans le reste du monde mais aussi d'accueillir des jeunes venant de ces pays.

Cela représente en 2009 une trentaine de personnes dont les deux-tiers à l'envoi et un tiers à l'accueil selon la DRJSCS. Les associations particulièrement actives en la matière se retrouvent au sein de la plateforme régionale SVE impulsée par la DRJSCS ; il s'agit des ONG Européennes Eurocircle et ADCEI (spécifiquement pour les projets culturels) mais aussi de Pistes Solidaires et de Chantier de Jeunes Provence Côte d'Azur (CJPCA) par ailleurs membre de la CORAC.



Enfin, quelques volontariats de moyenne ou longue durée hors statut sont mentionnés par des associations telles qu'à nouveau Eurocircle et Villages de jeunes à Veynes.

Dans un autre registre, le GERES a également développé ce type de pratique pour pallier des contraintes de délais (pour la mobilisation d'un volontaire VSI via une association agréée) ou de durée (minimum de 1 an avec le VSI pour bénéficier du cofinancement du MAEE).

## 2.

### *En bref... Quelles sont les formes de volontariat solidaire à l'international en PACA ?*

- ✧ Une dynamique forte autour des chantiers internationaux de bénévoles portée par les associations membres de la CORAC avec le soutien de la Région, de la DRJSCS mais aussi de certains Conseils généraux (04, 05, 13, 84) & d'autres financeurs encore tels la DRAC*
- ✧ Des programmes JSI-VVSI sous-utilisés eu égard au poids démographique de la région Paca dans l'ensemble national*
- ✧ Une pratique originale : les campus à la charnière entre volontariat d'initiation et volontariat d'échange de compétences développés par l'APARE et le CME*
- ✧ Des missions de volontaires-bénévoles seniors bien présentes avec le GREF, Agir abcd et ECTI*
- ✧ Un programme de volontariat avec le VSI actif depuis 10 ans porté par le CR PACA « les Volontaires régionaux pour la Coopération » permettant l'implication de la société civile régionale et une expérience de longue durée appréciée par les jeunes*
- ✧ Aux marges des VIES, une pratique du SVE qui s'ouvre largement aux pays hors Union Européenne grâce à des ONG européennes tels Eurocircle et ADCEI regroupés dans une plateforme régionale SVE impulsée par la DRJSCS*



Les réponses recueillies dans les questionnaires permettent d'avoir quelques informations sur le profil des VIES. On remarque alors que ce profil varie d'une famille de VIES à une autre.

### a. Age : une majorité de 18-25 ans

Une majorité de volontaires ont entre 18-25 ans que l'on retrouve surtout dans les Volontariat d'initiation et d'échange mais aussi dans les volontariat de moyenne durée type SVE Monde et hors statut.

Ensuite viennent les 25-30 ans que l'on va retrouver surtout dans les VSI.

Les organismes d'information que sont les CRIJ, les BIJ, RITIMO et ceux qui jouent aussi un rôle d'information-orientation comme le CCFD et Eurocircle remarquent que la plupart des demandes concernant les VIES proviennent d'étudiants ou de jeunes ayant tout juste terminés leur étude, et se retrouvant parfois en situation de chômage. Ils souhaitent développer une expérience dans des domaines tels que la culture, l'environnement, l'éducation et le social mais aussi « voyager utile ».

Mais de plus en plus, ces organismes observent une demande croissante de personnes plus âgées de 40 à 60 ans, salariés ou non, voir même retraités à la recherche de « voyage solidaire » voire même d'engagement dans des projets de plus longue durée.

Enfin, les mineurs sont également représentés ; ils ont la possibilité de participer à des projets d'échange avec accueil réciproque, de réaliser un volontariat d'initiation & d'échange à l'étranger via les JSI & VVSI à partir de 15 ans (et jusqu'à 25 ans) et plus souvent encore de participer à un chantier international de bénévoles à l'étranger et plus encore en France. Ainsi, les mineurs représentaient au total près d'un volontaire-bénévole sur cinq (18%) au sein de l'ensemble des participants aux chantiers organisés par les associations membres de la CORAC en 2009 (cf. étude déjà citée). Toutefois, en général, des chantiers spécifiques leur sont dédiés.

Les mineurs représentent aussi 25 % des jeunes qui ont réalisé un volontariat court dans le champ de la solidarité internationale dans le cadre d'Envie d'agir en PACA selon les données transmises par la DRJSCS.

A noter aussi qu'une approche intergénérationnelle est développée au sein des chantiers internationaux de bénévoles de la CORAC ce qui se retrouve au niveau national avec les associations membres de COTRAVAUX ; c'est là aussi une des spécificités des volontariats d'initiation & d'échange.

### b. Genre : les femmes plus engagées que les hommes

Globalement, les femmes sont plus présentes que les hommes au sein des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES). Les structures faisant de l'information/orientation/conseil indiquent en effet que la plupart



des demandes émanent de femmes ce qui se retrouve ensuite au niveau des structures d'envoi/d'accueil de volontaires.

Ainsi, 58 % des volontaires ayant participé aux chantiers internationaux de bénévoles de la CORAC en 2009 étaient des filles et jeunes femmes.

En ce qui concerne le VSI, une étude menée par le CLONG-Volontariat en 2004<sup>1</sup> indique que depuis la disparition du statut de coopérants du service national, en 1998, la présence féminine est devenue majoritaire ; cette tendance s'est poursuivie ces dernières années ; ainsi, à titre d'exemple, en 2008, 64 % des VSI partis avec France Volontaires étaient des femmes.

Cette proportion de 2/3 pour le sexe féminin et d'un 1/3 pour le sexe masculin se retrouve aussi dans un programme comme Envie d'agir lorsqu'on prend en compte les projets réalisés entre 2007 et 2009 dans le champ de la solidarité internationale impliquant un volontariat.

Néanmoins, pour les volontariats d'échange & de compétences et en particulier pour les missions de volontaires-bénévoles séniors, on note en PACA une participation légèrement supérieure des hommes.

De même, pour les projets d'échange avec accueil réciproque, on constate une prédominance des garçons et des hommes lors de la phase d'accueil en France que l'on peut expliquer par des restrictions à la mobilité des filles et des femmes dans nombre de pays.

### c. Niveau d'études et d'expérience : des profils très variables

Le niveau d'études et le nombre d'années d'expérience des volontaires varient beaucoup en fonction du type de volontariat.

Pour les volontariats d'initiation et d'échange, qui visent principalement un public jeune, les volontaires ont souvent peu d'expérience professionnelle mais une minorité de volontaires, plus âgés, que l'on retrouve notamment dans les chantiers internationaux de bénévoles peut avoir une longue expérience professionnelle. Quant au niveau d'études pour les volontariats d'initiation & d'échange, une certaine diversité existe ; cela peut aller de l'absence de qualification à bac +5.

Les volontariats d'échange de compétences quant à eux visent des publics qualifiés et expérimentés, expérience qui, il faut le noter, n'est pas toujours en lien avec la solidarité internationale.

Enfin, les VSI sont globalement des jeunes diplômés (bac +4/5) avec parfois quelques années d'expérience ; tout dépend des compétences nécessaires à la mission et des exigences des organisations d'envoi.

Les stages concernent essentiellement des étudiants de master (bac +4/5).

Les Services Volontaires Européens, même s'ils n'exigent a priori aucun niveau de qualification, touchent des jeunes de profils variés. A noter l'existence d'un SVE court terme, réservé aux Jeunes ayant Moins d'Opportunité (JAMO dans le jargon européen) incluant les jeunes non diplômés.

---

<sup>1</sup> Source : *Le Volontariat de Solidarité Internationale : un parcours de citoyenneté – Résultats de l'enquête sur les VSI de retour de mission*, CLONG Volontariat, 2004.



#### d. Origines géographiques & nationalités

A l'envoi, les volontaires sont en majorité originaires de la région PACA.

Toutefois, dans le cas du VSI, la recherche de compétences spécifiques et les contraintes de temps font que des jeunes français d'autres régions françaises sont parfois sollicités pour des projets et missions élaborés en PACA ; ceci dit, pour le programme VRC notamment la Région PACA met en avant la domiciliation en PACA comme critère de sélection des candidatures.

A l'accueil, qui existe surtout avec les volontariats d'initiation & d'échange (chantiers internationaux de bénévoles et échanges surtout et à la marge avec les JSI-VVSI), les profils sont évidemment plus variés ; français domiciliés en PACA mais aussi venant d'autres régions françaises, volontaires originaires de pays de l'Union Européenne, du Maghreb, des autres pays sud et est méditerranéens (Turquie, Egypte, Liban) mais aussi de la Russie voire d'horizons plus lointains.

A noter une certaine corrélation entre l'origine géographique des volontaires et les territoires de coopération décentralisée du Conseil Régional.

Enfin, il faut rappeler les restrictions dans l'obtention des visas qui rendent difficile la mise en œuvre d'une réciprocité pourtant nécessaire dès lors que la vision du volontariat à l'international se place dans le cadre d'échanges comme avec les VIES.

Hors volontariats d'initiation & d'échange, dans la mesure où la loi sur le VSI stipule que les missions se réalisent hors territoire de l'Union Européenne, il est très difficile d'accueillir des Volontaires venant de pays du Sud dans le cadre de services volontaires, excepté les quelques possibilités existant dans le cadre du SVE : ainsi, il faut noter que le CR PACA a accueilli successivement ces deux dernières années 1 volontaire libanaise puis 1 volontaire égyptienne issues des territoires de coopération de la région PACA...

Pour les prochaines années le développement d'un volontariat Nord-Sud de moyenne durée dépendra beaucoup de la concrétisation d'une véritable politique de réciprocité.



### *En bref... Qui sont les volontaires ?*

*Une majorité de volontaires pour la famille des volontariats d'initiation et d'échange.*

*Des profils variables d'un type de VIES à l'autre...*

- ✿ Âge : majorité de 18/30 ans*
- ✿ Genre : forte représentation féminine*
- ✿ Niveau d'étude et expérience professionnelle : très variable selon le type de volontariat*
- ✿ Lieu de résidence : recrutement & demandes de proximité prédominant*



## B. Missions de volontariat : de la recherche d'information à la concrétisation...

Le parcours des VIES peut se décomposer en plusieurs phases : recherche d'information, formation et préparation au départ, définition du projet, réalisation de la mission.

### 1. Information, orientation & sélection des candidats

#### a. Priorité au réseau pour le recrutement !

Pour recruter des volontaires, les associations d'envoi et d'accueil utilisent plusieurs vecteurs qui sont par ordre d'importance décroissante :

- 1) Leur réseau & associations partenaires
- 2) Internet
- 3) le bouche à oreille où le témoignage d'anciens volontaires tient une grande importance notamment chez les jeunes
- 4) Leur propre structure, c'est à dire que les volontaires sont déjà adhérents ou sympathisants de l'association
- 5) Les candidatures spontanées
- 6) Les Etablissement Scolaires et Universitaires
- 7) Des entreprises (pour les missions volontaires-bénévoles seniors)

Alors que les jeunes constituent la population majoritaire des VIES, on peut s'étonner que les Etablissements Scolaires et Universitaires arrivent seulement en 6<sup>ème</sup> position comme vecteur d'identification de candidats utilisé par les associations d'envoi et d'accueil ; en même temps, ceci pouvant expliquer cela, les Universités en PACA ne disposent pas toujours de documentation sur les organismes d'envoi et d'accueil de VIES.

Pourtant, des forums tournés vers l'international sont régulièrement organisés à l'automne ou au printemps par les Universités où le VSI et le SVE sont souvent évoqués avec le concours des associations concernées.



Par ailleurs, il est important de préciser qu'à la question « quel mode de communication utilisez-vous pour faire appel à un VIES ? » il n'y avait pas d'item spécifique prévu dans le questionnaire pour les organismes d'information tels CRIJ-BIJ-PIJ, RITIMO ; cela explique qu'ils n'apparaissent pas en tant que tel et qu'ils ont été sans doute inclus dans la réponse : ONG, associations, réseau.

Pour sa part, les CRIJ Provence Alpes & Côte d'Azur organismes d'information généraliste pour les jeunes indiquent que les questions sur la solidarité internationale, le volontariat et l'étranger arrivent après celles sur l'emploi, le logement et l'orientation.

Par ailleurs, on ne dispose pas de statistiques complètes sur le nombre de demandes d'information sur les VIES qui transitent par les CRIJ et les 6 centres ou relais RITIMO de PACA (Marseille, Vaison La Romaine, Draguignan / Avignon, Gap, Mouans Sartoux), néanmoins, il faut noter que le CRIJPA organise chaque mois une permanence d'informations en après-midi sur un sujet lié à l'international où l'on retrouve souvent la question des volontariats en partenariat avec les associations spécialisées (PEJA-SVE, Envie d'agir, chantiers internationaux de bénévoles, VSI...).

Le CRIJCA pour sa part indique que les demandes les plus nombreuses en matière de VIES concernent les chantiers.

Pour faire connaître les différentes pratiques de VIES, le réseau CRIJ utilise les fiches nationales du CIDJ existantes mais aussi les documents fournis par les associations d'envoi/accueil ou encore le RITIMO (ex : *Partir pour être solidaire ; Vacances, j'oublie tout ? ...*).

Des associations de solidarité internationale, telle le CCFD, 1<sup>ère</sup> ONG française de développement mènent aussi des actions d'information et « d'éducation au développement » et disposent parfois d'outils pédagogiques spécifiques comme la brochure *Rencontrer pour partager* du CCFD.

#### **b. Les modalités du recrutement des VIES : l'approche classique CV & lettre prédomine**

Pour les deux-tiers des associations d'envoi/accueil/suivi, le recrutement passe par l'examen d'un CV et d'une lettre de motivation ; l'entretien (en face-à-face voire téléphonique) est également largement répandu dès lors que le volontariat se réalise hors de France, à fortiori s'il s'agit d'un service volontaire de moyenne ou longue durée.

L'examen de la lettre et le cas échéant l'entretien a souvent pour objectif premier d'examiner les motivations plutôt que de vérifier les compétences du candidat volontaire car pour des personnes souvent jeunes lorsque l'expérience professionnelle fait encore défaut le diplôme reste quand même un bon indicateur pour les compétences.

En plus de cela, pour les volontariats d'initiation & d'échange, mais cela vaut aussi pour le SVE, la compétence n'est pas un critère fort de sélection dans la mesure où il s'agit d'abord de participer à des activités organisées par la structure d'accueil et non de développer ou suivre un projet comme dans le cas des volontariats d'échange et de compétences ou encore du VSI.

Même dans le cas du VSI, la question des motivations et de l'aptitude au volontariat (cf. expatriation longue durée au contact des populations locales, cadre partenarial souvent complexe...) garde autant d'importance que celle des compétences nécessaires à la mission.



Pour les volontariats d'initiation & d'échange, par contre, le recrutement peut passer par une simple inscription auprès de l'association au lieu d'une sélection.

Toujours pour les volontariats d'initiation mais dans le cas de projets se réalisant en paca, les associations vont parfois demander à leurs partenaires de respecter une parité homme/femme ou encore de réaliser une mixité sociale mais ce sont alors ces derniers qui choisissent individuellement les volontaires.

#### ***En bref... Information, orientation, sélection***

- ✧ Information aux volontaires basée sur la communication orale et l'échange informel*
- ✧ Un mode de sélection « classique » (CV, lettre de motivation & entretien) pour les Volontariats d'Echange de Compétences et VSI / Une sélection moins formelle et des critères plus souples pour les Volontariats d'Initiation et d'Echange*



## 2. Formations et préparations au volontariat

### a. La préparation à l'expérience VIES : une pratique répandue

Du fait de la prédominance des pratiques de VIES à l'envoi, la formation et la préparation à l'expérience VIES sont souvent des formations et préparations départ.

La grande majorité (77%) des structures d'envoi indiquent qu'une préparation au départ est prévue pour les volontaires, qui va d'un temps d'information succinct à la formation sur plusieurs jours.

Cela s'explique par le fait que la formation ou préparation départ est tantôt une obligation légale (cas du VSI et du SVE) ou bien une exigence des bailleurs.

Néanmoins, on constate que dans le cas des volontariats d'échange de compétences réalisés par des seniors, ces préparations départ n'existe pas toujours alors que le volontaire-bénévole ne connaît pas toujours le pays où il va se rendre ; or, la compétence technique suffit rarement...

Pour certains volontariats d'initiation aussi, la préparation départ n'est pas toujours réalisée.

Enfin, lorsqu'elle existe la préparation départ n'est pas toujours complète ou adaptée comme dans le cas du SVE hors UE dans la mesure où les formations SVE sont standards et qu'elles ont été conçues initialement pour un volontariat en Europe qui demeure néanmoins majoritaire.

Il existe deux cas de figure pour la préparation au départ : soit elle est effectuée par la structure d'envoi qui peut aussi solliciter des intervenants, soit elle est confiée à des organismes extérieurs.

Les associations agréées pour le VSI mettent en place leur propre préparation départ qui sont pour partie centralisées au siège même si à l'instar du programme VRC cette préparation proposée peut être complétée auprès des différents partenaires régionaux

Ainsi, dans le cas du SVE, les formations départ sont organisées par l'Agence nationale du programme européen jeunesse en action qui gère le SVE et qui est basé auprès de l'INJEP.

Par ailleurs, certains opérateurs de volontariat d'initiation font également appel à un organisme extérieur tel les SGDF auprès du CCFD dont on a vu qu'une des missions est l'éducation au développement.

Par contre, il n'existe pas en PACA<sup>1</sup>, comme en Rhône-Alpes par exemple, de formation au départ ouverte aux jeunes qui le souhaitent pour les accompagner dans la préparation de leur expérience de VIES, en particulier pour ce qu'on peut appeler les voyages-découverte de la solidarité internationale.

En termes de problématiques ou de thématiques abordées lors des préparations départ, on retrouve souvent un questionnement sur les motivations du volontaire et plus encore sur les relations interculturelles ; par contre, l'approche socio-économique est nettement moins présente alors que pourtant la confrontation des volontaires

---

<sup>1</sup> En fait, un dispositif de ce type avait été mis en place il y a quelques années en Paca dans le cadre de la plateforme Jeunes voyageurs solidaires avec le CCFD, Soli 13, le CRIJ, l'AFVP.



aux inégalités socio-économiques est tout autant constitutive de l'expérience VIES que la confrontation avec d'autres cultures...

En ce qui concerne les modules de formation sur l'interculturel ou les relations interculturelles, on peut se demander si une approche essentialiste qui néglige les évolutions historiques et la diversité existante au sein des populations n'est pas encore trop souvent répandue.

#### **b. Des actions en fin de volontariat très diverses**

Il convient tout d'abord de bien distinguer le bilan et l'évaluation de l'expérience de volontariat, des actions de restitution-valorisation qui peuvent ensuite être menées en parallèle à un accompagnement du volontaire.

Des restitutions sous forme de témoignages, expositions, reportages vidéo en général quelques semaines après le retour en France qui permettent de sensibiliser et d'échanger sont fréquentes dans le cas des volontariats d'initiation (obligatoire pour les JSI-VVSI) mais aussi pour le SVE ; elles sont par contre plus rares dans le cas des missions de volontaires-bénévoles seniors et du VSI où l'on demande d'abord au volontaire de produire un rapport de mission.

Cette différence renvoie vraisemblablement à des priorités différentes en fonction des VIES : la dimension éducative est plus affirmée dans le cas des volontariats d'initiation alors que l'approche technique ou « projet » est mise en avant dans le cas des volontariats d'échange de compétences et du VSI.

Cependant, même avec ces derniers, des actions de témoignages existent encouragées par les associations agréées (France Volontaires, DCC, SCD...) et par des associations d'anciens volontaires. En PACA toutefois, l'association Horizons Volontaires, composée principalement d'anciens VRC est aujourd'hui en sommeil.

De plus, dans le cas des VSI, les associations d'envoi proposent à leurs volontaires en fin de mission des sessions de débriefing voire des formations Bilan & perspectives pendant lesquelles ils rencontrent les volontaires. Des entretiens individuels, des ateliers d'aide à la recherche d'emploi ou des bilans de compétences sont également prévus.

En ce qui concerne le SVE, des formations au retour sont également prévus ainsi que des bilans individuels se concluant par la remise du Youth pass qui détaille les aptitudes et compétences acquises par le volontaire durant son volontariat. Eurocircle essaye également de mettre en place un suivi individuel à 3 mois puis à 6 mois et 1 an même si ces deux dernières étapes sont plus difficiles à réaliser.

Les volontaires rencontrés ont fait part des difficultés du retour. Leurs témoignages mettent en évidence le fait qu'il est bien souvent plus difficile de rentrer que de partir.

Ainsi, l'ancienne volontaire VSI qui a subi un retour non prévu vécu comme un déchirement ; l'ancien participant à un VVSI déplore quant à lui le fait qu'au retour très peu de participants s'investissent dans le montage des films qui retracent leur expérience.



***En bref... Avant le départ puis au retour : préparation, formation***

- ✧ Des préparations au départ fréquentes mais pas systématiques (cas des volontaires-bénévoles seniors et des volontaires-bénévoles de chantiers) aux contenus variables et qui demandent parfois à être adaptées ou complétées (ex : cas du SVE Monde)*
- ✧ Des formations au retour beaucoup plus rare, sauf pour les VSI et les SVE où elles sont obligatoires.*



### 3. Définition et contenu des projets

#### a. Zone géographique privilégiée : La Méditerranée mais aussi l'Afrique de l'Ouest

La grande majorité des VIES à l'envoi se font avec les pays sud-méditerranéens notamment le Maghreb ; ces derniers sont cités 22 fois par les structures enquêtées contre 11 pour l'Afrique de l'Ouest avec notamment le Sénégal, 9 l'Asie et 7 l'Amérique latine.

La prédominance des pays sud méditerranéens est à la fois à mettre en relation avec les coopérations décentralisées développées sur cet espace géographique par le Conseil Régional PACA et d'autres collectivités en PACA – les financements sont alors plus facilement mobilisables - mais elle correspond aussi aux priorités de la DRJSCS et à celles de bon nombre d'associations régionales membres notamment de Medcoop.

Pour autant, plusieurs associations regrettent que cette mise en avant de la Méditerranée qui plus profondément s'explique par l'histoire et la géographie limitent les possibilités de développer les VIES avec d'autres régions du monde à commencer par l'Afrique de l'Ouest qui suscite un intérêt certain comme le montre les projets JSI et VVSI réalisés par les jeunes de la région.

Ainsi, entre 2007 et 2009, tous les projets se sont réalisés dans 2 pays seulement pour le VVSI : le Sénégal (5 projets) et le Maroc (3 projets) alors que la palette est plus large et équilibré avec le JSI : aux deux pays déjà cités, s'ajoutent à niveau égal le Benin, le Togo et le Cameroun...et dans un cas la France avec un accueil de partenaires camerounais réalisés par le Centre Protestant de Rencontres de Vitrolles.

Restent que JSI et VVSI confondus, sur 17 projets, 10 se sont réalisés au Sénégal ou au Maroc (Atlas, provinces de Taroudant ou de Figuig).

Pour les projets Envie d'Agir, on retrouve les mêmes orientations géographiques ; 42% des projets liant volontariat Nord-Sud et solidarité internationale concernent 3 pays Sénégal, Mali et Maroc. Si l'on raisonne à l'échelle des grandes aires continentales, l'Afrique sub-saharienne représente 50% des projets réalisés, la Méditerranée avec les pays du Maghreb 25 % environ ; les pays d'Amérique et d'Asie et d'Europe hors UE ne représentent tous ensemble que 25% des projets réalisés.

#### b. Partenariats & projets : une grande pluralité

Toutes les structures d'envoi enquêtées indiquent que les actions menées par leurs volontaires sont définies dans le cadre de partenariats avec des acteurs des pays du Sud.

Le type de partenariat le plus fréquent est tissé avec des associations locales notamment dans le cadre des volontariats d'initiation & d'échange.



Dans le cas des volontaires bénévoles seniors et des VSI, outre les associations, les partenaires peuvent également souvent être des Collectivités ou des administrations des pays du Sud.

Plus rarement, des Ambassades et des entreprises ont été citées comme partenaire.

Par ailleurs, si le schéma de base est une structure d'envoi qui met en œuvre un partenariat avec une structure d'accueil, régulièrement notamment dans le cadre du VSI et du programme VRC, le cadre partenarial est plus complexe ; la Région PACA avec une collectivité partenaire peuvent alors être à l'origine de la mission VSI ; la mission VSI peut même s'appuyer sur un partenariat associatif Nord-Sud soutenu par des Collectivités dès lors que le territoire Sud correspond à une zone de coopération décentralisée (cas de Grasse, de Septèmes, du CR PACA...);

On a alors jusqu'à 5 partenaires ce qui nécessite de bien préciser les positionnements de chacun. Dans ces cadres partenariaux plus complexes, la structure d'envoi du volontaire n'est généralement pas à l'origine du projet sur lequel le volontaire va intervenir même s'il lui incombe toujours de vérifier la faisabilité de la mission proposée.

Il arrive plus rarement que structure d'envoi et d'accueil soient confondues ou presque : cas d'ICD Afrique avec le Sénégal ou Touiza/Touiza Solidarité avec l'Algérie<sup>1</sup>.

Pour les associations de seniors mais aussi pour Villages des jeunes affilié à Solidarité Jeunesse, il faut noter que les VIES réalisés hors de France sont gérés au niveau national par les sièges des associations basées le plus souvent en Ile de France.

Quant aux JSI-VVSI, rappelons qu'ils nécessitent une association parrain qui accompagne la structure d'envoi et qui peut le cas échéant mettre en relation avec une structure d'accueil des volontaires au Sud ; là encore, le plus souvent, comme avec la Ligue de l'Enseignement et les Léo Lagrange, ce sont au niveau des fédérations nationales, en Ile de France, que sont mis en œuvre ces parrainages et non au niveau régional PACA.

En matière de SVE, Eurocircle et ADCEI jouent parfois un rôle de coordination à l'accueil.

### c. Des domaines d'intervention variés

Les champs d'intervention des VIES sont très variés ; néanmoins quelques champs d'intervention majeurs se dégagent très nettement ; il s'agit tout d'abord des projets et activités en rapport avec l'éducation, la formation & l'animation (28 réponses) puis à quasi égalité culture et agriculture-environnement (avec 19 et 18 réponses); et enfin santé, social (11 réponses) et patrimoine (10 réponses).

Les volontariats d'initiation et d'échange interviennent davantage dans les domaines de l'animation, de l'environnement ou du patrimoine mais aussi de la construction de petits équipements collectifs.

En ce qui concerne les contenus des projets JSI-VVSI ; pour les VVSI presque tous ceux réalisés avec des associations de la région ces 3 dernières années sont axés sur la construction, la rénovation ou la réhabilitation de bâtiments à usage éducatif, culturel ou de santé (6 sur 7), alors que pour les JSI on trouve en même proportion

---

<sup>1</sup> On peut penser aussi à Migrations & développement à Marseille qui organise des chantiers de solidarité internationale au Maroc.



non seulement ce type de chantiers de construction (4) mais aussi des chantiers en faveur de l'agriculture et de la protection de l'environnement (3) ou encore des projets à caractère culturels et artistiques (3).

Quant aux volontariats d'échanges de compétence, les champs d'intervention concernent largement le domaine de l'éducation mais aussi l'économie, la finance, l'administration.

Les VSI quant à eux interviennent sur une palette de problématiques et thématiques plus large encore.

Sur l'année 1 du programme VRC actuel qui va d'avril à décembre 2009 et qui représente l'essentiel des VSI envoyés depuis la région paca, sur les 23 volontaires mobilisés, 13 sont intervenus dans les champs culturels et éducatifs, 3 sur des problématiques économiques, 2 sur les problématiques environnement-développement territorial durable, 1 sur la problématique de l'insertion jeunesse par le sport et 4 sont intervenus sur plusieurs types de problématiques (cas des volontaires coordinateurs-animateurs & représentants de la Région auprès des instances partenaires).

Hors programme VRC, il faut mentionner les thématiques de l'environnement-énergie avec le GERES et de la santé avec Santé Sud et dans une moindre mesure mais aussi le tourisme solidaire (avec ICD, Ville de Marseille) et le soutien à l'économie solidaire (Ville de Marseille).

L'analyse en terme de fonctions fait justement apparaître quant à elle une prédominance des animateurs-formateurs ce qui concerne surtout les volontariats d'échange & de compétences ainsi que les VSI.

Participant à un chantier ou atelier en rapport avec les volontariats d'initiation, nombreux, arrivent en 2<sup>ème</sup> position en rapport avec une démarche d'échange.

Puis viennent les fonctions de coordination-gestion de projets et organisation-administration à nouveau en rapport avec les VEC et VSI.

L'appui et l'accompagnement, fonctions non spécifiées initialement dans le questionnaire sont également mentionnés.

#### **d. Les courtes durées privilégiées**

La durée des VIES varie d'un type de volontariat à un autre. Ainsi, quasiment tous les volontariats d'initiation et d'échange durent mois d'un mois ce qui est aussi le cas des missions de volontaires-bénévoles seniors. Par contre, les VSI ont tous une durée comprise entre 1 et 2 ans (durée maximum prévue par la loi).

Pour ce qui est des SVE, la durée légalement fixée est comprise entre 2 et 12 mois. Mais les jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) peuvent partir pour une durée plus courte à partir de 2 semaines.



### ***En bref... La définition du projet***

- ✿ Les projets sont systématiquement définis dans le cadre de partenariats avec les acteurs du Sud (des associations le plus souvent).*
- ✿ Les domaines d'intervention sont variés et concernent des problématiques différentes : éducation, culture, agriculture- environnement, santé-social et patrimoine sont les plus courantes.*
- ✿ Les fonctions les plus fréquentes sont la coordination, la gestion de projets et la formation et l'animation. Concernant les volontariats d'initiation et d'échange, les jeunes participent simplement à un chantier ou un atelier.*
- ✿ Durée : une majorité de missions courtes (moins d'un mois).*



### a. Suivi des volontaires

Pendant la phase de réalisation, le suivi effectué par les structures d'envoi est très différent, selon qu'il s'agisse de volontariats d'initiation et d'échange, de VSI ou de volontariats d'échange de compétences.

Par ailleurs, le suivi des volontaires est souvent appréhendé à travers trois dimensions : une dimension personnelle en rapport avec l'adaptation au pays d'accueil, une dimension plus « professionnelle » en rapport avec le projet développé ou les activités menées par le volontaire, une dimension administrative voire financière.

A l'envoi, ce suivi et cet accompagnement sont d'abord mis en œuvre au travers l'utilisation d'Internet et du téléphone puis au travers des visites de terrain puis au travers la production de rapports envoyés par le volontaire.

En dehors des autres volontaires ou homologues du pays d'accueil, les VIES disposent le plus souvent d'un référent au sein de la structure d'envoi mais aussi au sein de la structure d'accueil ; parfois, dans le cas des VSI où peuvent aussi intervenir des structures d'appui, le volontaire peut avoir plus de deux référents, correspondant aux différents partenaires de la mission, chacun axé sur une dimension ou une thématique différente du suivi ; la structure d'envoi se doit alors d'avoir une vision globale en matière de suivi.

### b. Cadre d'intervention du VIES

Tous les volontaires partant dans le cadre d'un VSI, d'un mécénat de compétence, d'un SVE ou d'un stage reçoivent une fiche de mission où sont déclinées les différentes tâches à accomplir.

Par contre, s'agissant des volontariats d'initiation et d'échange, il n'y a pas de fiche de mission à proprement parler mais un programme d'activité.

Certaines structures d'envoi mettent au point une charte ou un règlement que les volontaires s'engagent à respecter. Ces documents précisent notamment le comportement à avoir. Il s'agit davantage d'un engagement moral. Plus rarement, un guide de la conduite à tenir en cas de problème est fourni ; il recense par exemple les numéros de téléphone utiles.

Il n'y a généralement pas de procédure précise en cas de problème pendant la mission. Seule l'assurance personnelle du volontaire ou une assurance rapatriement souscrite par la structure d'envoi sont mentionnées.

Quant-au logement des VIES, il est collectif (dans des écoles, des campings, des établissements communaux ou paroissiaux) pour les départ en groupe. Quelques structures ont mentionné un accueil en famille dans le cas d'échanges avec accueil réciproques notamment, mais ces cas sont peu fréquents. En ce qui concerne les départs individuels, dans le cas des SVE, la colocation est très répandue ; il en va de même chez les VSI même si des hébergements individuels en appartement existent aussi, soit que le volontaire soit isolé, soit qu'à enveloppe financière égale plusieurs volontaires préfèrent habiter seuls quitte à utiliser pour cela une partie de leur indemnité ou trouver un logement moins cher.

Les volontaires-bénévoles seniors bénéficient en général d'un logement individuel en appartement ou maison.



### c. L'organisation du temps

Les VIES se réalisent à temps plein ; cependant, il faut préciser que dans le cas des volontariats d'initiation & d'échange et des différents types de chantiers, le temps consacré à l'activité de chantier en tant que telle occupe en général 50 % du temps (minimum demandé pour les JSI-VVSI et pratique habituelle pour la CORAC) ; le reste du temps est alors consacré par ordre d'importance décroissante aux : rencontres & débats, temps festifs, visites, temps libre, évaluation, formation.

## C.

### *En bref... La phase de réalisation des volontariats*

- ✿ Un suivi très différent d'un type de VIES à un autre : présence d'un accompagnateur/animateur pour les chantiers et autres rencontres de SI, correspondant ou référent local, suivi approfondi pour les VSI.*
- ✿ Fiches de missions: systématiques dès lors que le volontaire se voit confier des tâches spécifiques et qu'il travaille en autonomie.*
- ✿ Organisation du temps flexible et programme diversifiée, notamment pour les chantiers, avec des activités annexes.*



## Côté finances...

L'aspect financier est important pour les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité et il est intéressant de comprendre comment sont financées les missions, pour les différents types de VIES.

### 1. Qui paye quoi ?

#### a. Les volontariats d'initiation et d'échange

Pour les chantiers internationaux de bénévoles, une participation aux frais variant entre 60 et 130 euros est généralement demandée au volontaire en fonction du type de projets et de sa durée comprise entre 1 et 3 semaines. En général, le transport jusqu'au lieu de chantier est également à charge du volontaire. Grâce aux contributions des volontaires et à diverses subventions, les organismes de chantiers organisent l'hébergement, les repas, l'assurance responsabilité civile, l'encadrement sur le chantier et les autres activités.

La structure d'accueil participe également souvent aux frais, en mettant par exemple à disposition un lieu d'hébergement.

Néanmoins, la contribution financière demandée au volontaire pour les chantiers internationaux de bénévoles fait que ces derniers ne sont pas accessibles à tous ; aussi, conscient de ce frein, la CORAC essaye d'intégrer des jeunes aux ressources financières moindres dans le cadre d'une prise en charge par une structure sociale ; ce type de public correspond toutefois à 10% des participants aux chantiers des membres de la CORAC. Des associations telles que CJPCA ou villages des jeunes ont une politique active en la matière et accueillent des jeunes issus de foyers ou de maisons d'enfants.

Dans le cadre, des programmes JSI et surtout VVSI la participation financière des jeunes est demandée aussi mais elle est en général nettement moindre que dans le cas standard des chantiers internationaux de bénévoles.

Ceci dit, il ne faut pas oublier que même si le projet est de qualité, la subvention du MAEE comprise entre 2 000 et 7 000 Euros pour des groupes de 5 à 16 jeunes français ne dépasse jamais 50% du budget global du projet ; aussi, les jeunes et leur structure d'envoi doivent rechercher des co-financements auprès des Collectivités, de la DRJSCS, du partenaire Sud...qui ne sont jamais acquis à l'avance.

#### b. Les volontariats d'échange de compétences

Concernant les volontariats d'échange de compétences, les structures enquêtées indiquent la plupart du temps une prise en charge complète des volontaires.

Il n'y a aucune indemnité versée aux volontaires, mais l'hébergement, souvent les repas, les transports sont pris en charge par la structure d'accueil et le cas échéant la structure d'envoi.



### c. Le VSI

Pour les VSI, la prise en charge du volontaire est presque totale<sup>1</sup> et comprend une indemnité mensuelle, en plus de l'hébergement et du transport. Cela est une obligation de part la loi du 25 février 2005.<sup>2</sup> Le montant de l'indemnité est variable ; il dépend notamment du coût de la vie dans le pays de destination et de l'organisation d'envoi. La couverture sociale et les assurances sont également prises en charge.

Comme pour les volontariats d'échange & de compétences, il faut rappeler ici qu'une qualification à défaut d'une expérience professionnelle est nécessaire pour être VSI.

Cependant, comme pour les Volontariats d'initiation & d'échange, la structure d'envoi ne prend pas seule en charge l'ensemble des coûts liés à la mission du volontaire mais dans le cas du VSI, ce sont les différents partenaires de la mission de volontariat qui cofinancent cette dernière et aussi les frais liés à la mise en œuvre opérationnelle de la mission.

Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes accorde une subvention aux associations d'envoi agréés pour les départs en VSI et les autres partenaires prennent en charge le complément pour l'envoi du volontaire ainsi que le budget opérationnel.

En général, le cofinancement demandé par les associations agréées VSI est de l'ordre 100 à 1000 Euros/mois logement inclus

Dans le cadre des VRC, le programme permet à des associations de bénéficier d'un financement de la Région afin de bénéficier de l'appui d'un volontaire dans le cadre de leur projet de coopération, à condition toutefois que ce dernier se réalise sur l'un des territoires partenaires de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### d. Les autres formes de volontariat

Pour les SVE (de durée classique ou court terme), le PEJA prend en charge les frais liés au volontariat (hébergement, couverture sociale, transports, frais de nourriture). Une prise en charge financière est également prévue pour un soutien linguistique et en fonction des pays 50 à 150 Euros « d'argent de poche » sont versés au volontaire normalement pour ses loisirs. L'hébergement est prévu par la structure d'accueil et le coût de la couverture sociale directement pris en charge par l'Union européenne.

En complément, le CR PACA finance d'éventuels cours de langue pour un montant maximum de 400 euros et verse 400 Euros au volontaire domicilié en PACA au titre d'une aide au départ.

---

<sup>1</sup> Même si durant la phase de préparation départ, une participation aux frais de stage est souvent demandée aux futurs volontaires.

<sup>2</sup> Voir annexe 3 : loi du 25 février 2005 relative au statut de VSI



Quant-aux stages, il existe deux cas de figure. Si le stagiaire part avec une structure française, alors celle-ci prend généralement en charge le transport et l'indemnité légale prévue pour les stagiaires (lorsque le stage dure 2 mois et plus : 417.09€ par mois, pour 35h hebdomadaires). Par contre, lorsque le stagiaire rejoint directement une association au Sud, la totalité des frais liés à sa mission sont à sa charge. Les dispositifs de financement des initiatives de jeunes ne sont bien souvent pas ouverts aux stagiaires.

#### e. Les VIES de pays du Sud accueillis en PACA

Rappelons tout d'abord que leur nombre est réduit et que les possibilités sont limitées. Elles existent finalement plutôt à la marge des 3 familles de VIES.

Plus encore que pour les jeunes français, le coût financier notamment du transport limitent la réciprocité mais le volontariat Sud-Nord est également entravé par les restrictions en matière de visas et pour finir les cadres juridiques possibles sont peu nombreux.

Indiquons néanmoins que pour le SVE, en plus de la prise en charge prévue par l'Europe dans le cadre du PEJA, le CR pacca apporte un appui complémentaire à hauteur de 150 Euros/mois ; cette somme est versée à la structure d'accueil qui l'utilise en général pour le logement du volontaire et/ou pour organiser des cours de langue.

Dans le cadre de volontariats moyenne ou longue durée hors cadre, l'association Les Villages des jeunes propose une indemnité dès lors que le volontariat dépasse 3 mois en plus de la prise en charge de l'hébergement et des repas.

A noter aussi que via Solidarité Jeunesse, Villages des jeunes peut faire intervenir un fond permettant parfois de prendre en charge le billet d'avion de volontaires venant d'Amérique latine ou d'Afrique.

## 2. Des financements publics pour certains types de VIES

Plusieurs distinctions doivent ici être opérées :

Au sein des financements existants, il faut distinguer entre les programmes ou dispositifs directement accessibles aux personnes, notamment les jeunes, et les aides financières accordées aux associations développant les VIES.

Parmi les dispositifs et programmes s'adressant aux individus, il faut aussi distinguer entre programme de volontariat et bourses de soutien à la réalisation de projets, notamment dans le champ de la solidarité internationale, qui permettent néanmoins de mettre en œuvre un VIES (volontariat d'initiation & d'échange surtout au travers un voyage-découverte de la solidarité internationale).

Enfin, il faut distinguer les financements nationaux (MAEE avec JSI-VVSI) voire européens disponibles (SVE), souvent déjà évoqués, des financements locaux et régionaux.

Il est intéressant de noter que les critères d'éligibilité de ces dispositifs et programmes convergent le plus souvent. Ainsi, à côté du critère d'âge, le plus souvent ce sont les jeunes qui sont ciblés, on trouve également les



critères de durée et de cofinancement des projets, souvent aussi le critère de domiciliation des candidats lui-même à relier au critère d'impact escompté du projet dans les territoires français...et pas seulement au Sud ; enfin, on trouve souvent aussi un critère de pays (ex : ZSP dans le cas des JSI-VVSI, pays correspondant aux coopérations décentralisées dans le cas des dispositifs et programmes des Collectivités).

Souvent, le volontariat est vu comme un moyen pour proposer une ouverture sur le monde, pour favoriser l'insertion sociale et parfois professionnelle spécialement des jeunes, mais un moyen aussi pour encourager une démarche citoyenne ou civique.

Au niveau de la région PACA, seuls 4 organismes enquêtés : le CR PACA, la commune de Grasse, la DRJS CS et le CROUS d'Aix-Marseille ont déclaré soutenir financièrement les VIES, soit directement (CR Paca), soit indirectement (Grasse, CROUS), ou les deux, comme avec la DRJSCS.

Revenons tout d'abord le CR PACA qui est à l'origine du seul programme en PACA axé spécifiquement sur le volontariat : le programme de volontaires régionaux pour la coopération (VRC) mis en place en 2000-2001 avec l'AFVP ; premier programme de VSI développé en France par un Conseil Régional.

La convention triennale en cours 2009-2011 réaffirme la volonté de la Région, présente dès les débuts du programme, d'articuler « politique jeunesse » et « stratégie internationale » via notamment la coopération décentralisée.

En dix ans, près d'une centaine de jeunes en majorité résidant en Paca ont bénéficié du programme, ce dernier a beaucoup été à partir de 2003 notamment avec l'ouverture à l'Egypte un outil facilitant la réalisation de projets de la société civile régionale et de ses partenaires Sud dès lors que ces derniers s'inscrivaient au sein des territoires sud et est méditerranéens, partenaires de coopération de la Région PACA.

Depuis 2008, on constate une double évolution : d'une part, une certaine diversification des territoires et pays concernés par les missions VRC (au Maroc et à l'Egypte s'ajoutent parfois l'Algérie, le Liban mais aussi la Tunisie et la Syrie) ; d'autre part, une réduction du nombre de missions proposées.

Aussi, alors qu'entre 2003 et 2008, une vingtaine de volontaires VRC étaient en permanence en activité, fin août 2010, seuls 7 VRC étaient en activité (4 au Maroc, 1 en Egypte, 1 au Liban et 1 en Syrie).

Les possibilités de partir en tant que VRC sont donc malgré tout plutôt limitées aujourd'hui pour les jeunes de la région PACA dans le cadre de ce programme.

Il est pourtant important de constater que bon nombre de régions françaises ont souhaité ces dernières années à la suite du CR PACA mettre en place en partenariat avec l'AFVP-France Volontaires des programmes régionaux de volontariat aux priorités variables (politique d'insertion jeunesse, soutien aux acteurs régionaux en matière de coopération internationale ou bien outil au service de la coopération décentralisée).



Par ailleurs, la Région soutient largement les chantiers internationaux de volontaires-bénévoles avec d'autres financeurs regroupés au sein d'une concertation régionale qui associe également la CORAC<sup>1</sup>.

En ce qui concerne les chantiers internationaux de bénévoles, la CORAC dans son rapport annuel 2009 indique que l'ensemble des « financements Etat & région est en diminution de plus de 12% » par rapport à 2008 mais cela est lié à une diminution du nombre de chantiers proposés. Toutefois, « la hauteur des financements en rapport avec le nombre de chantiers reste stable ».

Le CR PACA est le principal financeur des chantiers internationaux de bénévoles organisés par les associations membres de la CORAC qui ont bénéficié à près de 1 500 jeunes français pour la plupart issus de pacca en 2009.

Ces mêmes chantiers sont soutenus également par la DRJS CS Paca qui constitue après le Conseil Régional le 2<sup>ème</sup> contributeur financier devant la DRAC.

La DRJS CS gère également l'enveloppe régionale du programme Envie d'agir du Ministère de la jeunesse et des solidarités actives qui permet d'accorder à des jeunes de 11 à 30 ans des bourses pouvant atteindre entre 1000 Euros (projets jeunes) et 6 000 euros (Défi jeunes) pour des projets qui peuvent en outre concerner la solidarité internationale et impliquer une action volontaire. Toutefois, d'une année sur l'autre, les budgets d'Envie d'agir sont en forte réduction.

Par ailleurs, le CROUS au travers le dispositif national de soutien aux projets et aux initiatives étudiantes Culture-ActionS et son Fonds Actions engagements peut cofinancer des VIES type là encore voyage-découverte de la SI - le champ solidarité internationale est éligible -dès lors que des « retombées sur le milieu étudiant » sont prévues (on peut penser à une restitution d'une expérience de VIES par exemple).

Du côté des communes, sur les 27 communes sollicitées pour l'enquête dont 4 l'ont été pour un rendez-vous, seule 1 accorde des financements pouvant concerner les VIES : il s'agit de la commune de Grasse au travers son appel à projets annuel CITERêves qui prévoit de soutenir les projets ayant un rayonnement sur la commune porté par un ou plusieurs jeunes grassois âgés de 16 à 24 ; le domaine de « l'action humanitaire » est un champ possible dès lors qu'il concerne l'un des 5 pays suivants : Burkina Faso, Mali, Togo, Tunisie, Mauritanie. Citerêves est une bourse de 1 000 à 5 000 Euros accordée suite à une présentation du projet devant jury.

A part ce dispositif grassois, les communes en pacca soutiennent peu les VIES ; il en va autrement dans d'autres régions comme en Rhône-Alpes où au moins 5 communes ont mis des bourses à destination des jeunes afin de leur permettre de financer leurs initiatives solidaires à l'international.

---

<sup>1</sup> Dans le concert des régions, cette concertation régionale Paca est en fait celle qui rassemble le plus grand nombre de partenaires et de financeurs.



En ce qui concerne les Conseils Généraux, le CG 05 qui a répondu à l'enquête accorde des subventions à des associations tels Villages des jeunes qui accueillent il est vrai des VIES dans le cadre des chantiers internationaux de bénévoles mais le soutien financier est justifié par l'ancrage de l'association dans le département des hautes Alpes uniquement.

Les autres CG qui n'ont pas répondu au questionnaire ont été malgré tout contactés dans le cadre de l'enquête et ont fourni quelques éléments éclairants : indiquant être « dans l'impossibilité de répondre à ce genre de questionnaire car le CG 13 finance certaines associations du département mais pas des dispositifs de volontariat » (en tant que tel), la réponse du CG 13 s'apparente à celle du CG 05. Le CG 04 pour sa part a répondu « ne plus avoir les fonds nécessaires pour s'occuper de projets en lien avec les chantiers, les échanges et les volontariats » ; le CG 06 ne se sentait pas concerné par les VIES et les CG 83 et 84 ont indiqué ne pas avoir le temps de répondre.

Malgré quelques variations dans les réponses ou non-réponses, le constat clair s'impose : dans un contexte budgétaire tendu, compte-tenu de leurs champs de compétences, les CG en PACA du moins ne font pas du soutien au volontariat un axe de leur politique.

Pourtant, une très récente enquête nationale de France Volontaires <sup>1</sup>montre que les CG en paca ont cofinancé 40% projets JSI & VVSI retenus en 2009, sensiblement à même hauteur que la Région, alors que le soutien des communes à ce type de projets était en PACA très minoritaire (cofinancement dans 10% des cas environ).

En fait, l'approche du volontariat en terme de démarche et non plus de statut fait que certaines pratiques de VIES ne sont pas spontanément identifiées comme étant du volontariat ; cela vaut notamment pour les pratiques de chantiers internationaux de volontaires-bénévoles qui, selon la CORAC, sont soutenues par certains Conseils généraux : les Alpes de Haute Provence, les Hautes alpes, les Bouches du Rhône, le Vaucluse mais ce n'est plus le cas du Var et cela n'a jamais été la politique des Alpes Maritimes.

La collecte des informations auprès des Conseils généraux est d'autant plus complexe que d'un conseil général à l'autre les services chargés de soutenir la pratique des chantiers changent : service jeunesse pour le CG 13 et 05 mais services culture et environnement au CG 04 ou encore CAUE au sein du CG 84.

A noter enfin que le CG des Bouches du Rhône qui avait mis en place la bourse 13 Initiatives Jeunes pour compléter Envie d'agir devrait maintenir ce dispositif en faveur des jeunes de moins de 25 ans même s'il faut le noter il n'est pas spécifiquement dédié à la solidarité internationale et au volontariat.

---

<sup>1</sup> Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'international mis en place par France Volontaires.



### ***En bref... Côté finances***

- ✂ Les frais de missions sont pris en charge par les structures d'envoi et d'accueil pour les VSI, les SVE et les volontariats d'échange de compétences, mais que partiellement pour les volontariats d'initiation et d'échanges.*
- ✂ Indemnités prévues surtout lorsque le volontariat prend la forme d'un service volontaire de moyenne ou longue durée comme avec le VSI et le SVE*
- ✂ Peu de dispositifs de financement au niveau local sous forme de bourses, même pour les initiatives de jeunes*
- ✂ Un accès aux VIES plus restreint lorsqu'on est jeune sans expérience professionnelle, ni qualification et avec peu de moyens financiers mobilisables*



## D. Difficultés & attentes

Au cours de cet état des lieux, les structures enquêtées ont été interrogées sur leurs difficultés mais aussi leurs attentes et ont également pu faire part de leurs interrogations ou de certaines remarques concernant les VIES et la mission de France Volontaires.

### 3. Difficultés exprimées

En analysant les difficultés exprimées par une quinzaine d'organismes d'envoi, d'accompagnement et d'appui, 7 types de difficultés apparaissent clairement que l'on présentera tout d'abord par ordre de fréquence :

- \* les difficultés administratives en amont de la mise en œuvre de VIES.
- \* les difficultés sur le terrain liées au caractère parfois conflictuel des relations interculturelles vécues par les VIES mais aussi aux écarts dans les conditions matérielles d'existence.
- \* les difficultés de recrutement & de respect de l'engagement de volontariat.
- \* les difficultés financières pour proposer des VIES.
- \* les difficultés dans la mise en œuvre de la préparation et de l'accompagnement des VIES.
- \* les difficultés de positionnement liées à la mise en œuvre de certains VIES (cas du VSI où de nombreux partenaires interviennent et où une concertation et une coordination fine sont nécessaires alliées à une définition précise des fonctions de chacun).
- \* les difficultés liées à la prise en compte des risques sanitaires & du risque pays (conditions de sécurité parfois fluctuante dans un pays donné).

Les difficultés administratives renvoient en premier lieu à la question des visas, un frein majeur pour les structures qui, plaçant les échanges au cœur de leur démarche, souhaitent mettre en œuvre une réciprocité au niveau de l'accueil. Toutefois, les difficultés administratives évoquées sont parfois liées au montage des dossiers de financement qui demandent temps et personnels dont ne disposent pas toujours les petites structures.

En ce qui concerne les difficultés relationnelles vécues par les volontaires qui, par ricochet, concernent aussi les structures d'envoi, d'appui & d'accompagnement, la différence culturelle est souvent mise en avant comme facteur explicatif ; sont notamment mentionnés le rapport différent dans les relations hommes-femmes mais aussi le rapport à la religion, la différence de langues aussi.



Toutefois, selon les structures, certaines tensions dans le vécu des volontaires ne renvoient pas uniquement à la dimension culturelle mais aussi aux conditions matérielles de réalisation du volontariat alors que parfois, comme avec les chantiers de solidarité internationale, la proximité de vie avec les populations locales est recherchée.

Ces difficultés rencontrées par les volontaires et les structures d'accompagnement dans les pays peuvent être rapprochées des difficultés mentionnées par ailleurs en matière de préparation départ et de suivi accompagnement.

En effet, rappelons que tous les VIES ne bénéficient pas encore d'une préparation départ suffisante (cas des missions de volontaires-bénévoles seniors ou des chantiers internationaux de bénévoles réalisés hors de France) ou adaptée (cas des SVE Monde). Le but de ces préparations et formations n'est pas de garantir illusoirement l'absence de conflictualité lors de la réalisation du volontariat mais de susciter un questionnement individuel chez le futur volontaire sur la solidarité internationale et les relations interculturelles sans doute à même de limiter les situations de crise...et de favoriser ultérieurement le réinvestissement de l'engagement volontaire dans une liaison entre l'ici et le là-bas.

Les difficultés mentionnées dans le suivi et l'accompagnement illustrent quant à elles les limites des technologies de l'information-communication et plaident pour la nécessité d'un accompagnement de proximité surtout lorsque le volontariat s'inscrit dans la durée et prend la forme d'un service volontaire (VSI, SVE Monde) mais on butte là sur une autre difficulté d'ordre financière, elle aussi mentionnées par les acteurs.

Les difficultés financières sont aussi présentes au moment du dépôt des demandes de visas et plusieurs structures déplorent que le coût du visa important pour les partenaires ne soit même pas remboursé lorsque le visa n'est finalement pas attribué.

Les difficultés financières, c'est aussi le coût parfois demandé au candidat volontaire lui-même, qui représente parfois un frein, même en France, pour trouver ou recruter des candidats volontaires.

En matière de recrutement justement, certains acteurs déplorent le manque de participants - comme dans le cas des chantiers internationaux de bénévoles – souvent aussi l'inadéquation entre les motivations du candidat et la démarche proposée de volontariat. Dans le cas du VSI, où l'on est face à un volontariat professionnalisant, certains acteurs pointent aussi la difficulté de trouver des candidats ayant toutes les compétences requises, maîtrise de telle ou telle langue incluse !

Une fois le recrutement effectué, les structures sont parfois confrontées à un non respect de la durée de l'engagement volontaire ou de la restitution demandée après expérience.

On retrouve là une tendance de fond à l'œuvre au sein de la société française, l'engagement est aujourd'hui plus volatil, plus précaire serait-on tenté de dire que de par le passé ; il faut admettre aussi que malgré les incitations nombreuses à vivre une expérience de volontariat, la reconnaissance de ce dernier par la société n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui en retour influe nécessairement sur la perception par le volontaire de son engagement.



S'agissant des difficultés rencontrées par les anciens VSI au retour de mission, une étude IPSOS réalisée en 2004 à la demande du CLONG Volontariat a fait apparaître en 1<sup>ère</sup> difficulté citée par 62% des enquêtés « le décalage » éprouvé entre « l'expérience » vécue par le volontaire et la façon dont « l'entourage » de ce dernier « l'accueillait ».

En 2<sup>ème</sup> position pour les difficultés rencontrées avec 33%, figuraient la conduite « des démarches administratives », en 3<sup>ème</sup> position avec 32% la valorisation des compétences acquises lors de la mission de volontariat dans le parcours professionnel », en 4<sup>ème</sup> position avec 29% « trouver un emploi », puis en 5<sup>ème</sup> position avec 20% « trouver un logement » et enfin avec 12% les « problèmes de santé ».

## 4. Besoins, attentes & propositions

Sans être systématique, l'examen des besoins et attentes formulées par les structures enquêtées révèle certes une corrélation avec les difficultés examinées précédemment. Ainsi, 5 attentes et besoins principaux partagés par l'ensemble des structures enquêtées se dégagent ; ces dernières pouvant être complétées par 3 attentes complémentaires. Ces attentes, besoins mais aussi propositions sont classés ci-après par ordre de fréquence :

### a. Information-communication sur les VIES :

- ✱ Disposer de supports d'information pour mieux connaître & faire connaître la démarche des VIES, les différentes formes d'engagement, les différents textes de loi, les dispositifs & programmes.
- ✱ Disposer d'outils de communication sur les VIES (plaquette / flyer / site Internet...).
- ✱ Connaître les structures référentes vers qui orienter les candidats volontaires.
- ✱ Bénéficier de formation ciblée sur certains types de VIES (formulées par certaines structures d'information jeunesse).

### b. Mise en réseau & échanges d'expériences

- ✱ Créer une plateforme régionale de concertation sur les volontariats solidaires allant du local à l'international (VIES) en passant par l'Europe.
- ✱ Co-construire une base des données des *acteurs*, *projets* et *pays* afin de connaître les bonnes pratiques, améliorer sa connaissance de *partenaires* potentiels et anticiper les risques liés au pays.
- ✱ Référencer l'ensemble des structures proposant des VIES en région PACA.
- ✱ Participer à des forums et rencontres liés au champ des VIES.
- ✱ Informer & faire connaître les initiatives en matière de VIES.



### c. Appui administratif, financier & logistique pour la réalisation des VIES

- \* Soutenir les organisations dans les demandes de visas pour mettre en œuvre une réciprocité dans les VIES.
- \* Soutenir financièrement les organisations qui s'emploient à favoriser la participation de jeunes ayant moins d'opportunité mais aussi qui cherchent à mettre en œuvre un accueil de VIES venant de pays tiers en France.
- \* Conseiller les organisations dans leur recherche de bailleurs.
- \* Proposer un appui logistique, notamment pour la recherche de logement sur le territoire d'accueil pour les VIES.

### d. Appui souhaité en matière d'accompagnement du volontaire

- \* Lors de la phase de préparation (module complémentaire de formation souhaité pour les SVE partant dans des pays hors UE notamment).
- \* Suivi-relais ponctuel pendant le volontariat (pour la résolution de conflits, en cas de problème grave...).
- \* Lors du bilan de l'expérience de volontariat.

### e. Valorisation des expériences de VIES

- \* Mieux faire (re)connaître les expériences de VIES.
- \* Proposer des lieux de restitution, des expositions, des témoignages, etc.

### f. Les attentes complémentaires:

- \* Appui au développement de dispositifs innovants ; exemples cités :
- \* Volontariat de moyen terme hors UE : rôle attendu du service civique.
- \* Volontariats Sud-Nord de moyenne-longue durée (via le SVE et le service civique à terme).
- \* Synergies entre volontariats juniors & séniors.
- \* Expériences de volontariat en famille.



g. Appui dans l'identification de candidats volontaires

h. Appui dans l'identification du projet (Cf. connaissance des pays partenaires)

## 5. Quelques remarques :

- \* Constat d'un fort engouement des personnes pour les VIES mais existence d'un rapport contrasté à la durée de l'engagement, plus volatil que dans le passé
- \* Difficulté à proposer une forme d'engagement adaptée à chaque personne renforcée par le cloisonnement des dispositifs
- \* Enjeu de la diversité des profils de volontaires et de l'accessibilité aux différentes formes de VIES



## CONCLUSION

Cette étude sur les Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité (VIES) en Provence Alpes Côte d'Azur a été réalisée afin de mieux connaître les pratiques actuelles des structures de la région.

Vecteur d'une ouverture sur le monde, d'une insertion sociale voire professionnelle et d'une démarche civique, le volontariat fait l'objet d'un intérêt contrasté en PACA.

Contrasté car la majeure partie des acteurs engagés se trouvent dans le seul département des Bouches-du-Rhône, contrasté aussi car toutes les pratiques de VIES ne bénéficient pas du même soutien.

Points forts de la région PACA : les chantiers internationaux de bénévoles qui sont fortement soutenus financièrement au point que selon COTRAVAUX la région PACA soit devenue la première région de France par le nombre de chantiers organisés sur son territoire mais aussi, bien qu'aux marges des VIES, le SVE hors UE avec là aussi une région PACA parmi les leaders en France.

Si cette étude confirme l'existence d'un tropisme méditerranéen, largement à l'œuvre avec notamment le programme de Volontaires régionaux pour la Coopération voulu par le Conseil Régional PACA, l'étude montre aussi qu'il ne s'agit pas là d'une attention exclusive : nombre de volontariats se réalisent aussi en Afrique de l'Ouest ; par contre, les VIES se réalisant en France et permettant un accueil de partenaires restent minoritaires. La réciprocité dans l'accueil n'en demeure pas moins un enjeu central dès lors que l'on met la démarche d'échange au cœur du volontariat.

Sans être exhaustive, cette étude a également été l'occasion de donner la parole aux acteurs régionaux, afin que ceux-ci puissent exprimer leurs besoins, attentes et propositions. Il appartient maintenant à France Volontaires avec les acteurs institutionnels, les Collectivités et les têtes de réseaux associatives de s'en emparer dans un souci de développement qualitatif et quantitatif des VIES.

Avec les VIES, une nouvelle approche du volontariat est mise en avant qui met l'accent sur une démarche commune avant de s'intéresser aux différents statuts (ou non statut d'ailleurs) ; cela a parfois décontenancé certains de nos interlocuteurs, il faut bien le reconnaître.

Pour autant, et c'est là son intérêt, cette approche renouvelée du volontariat autorise le décloisonnement de nombre de pratiques partageant ensemble quelques fondamentaux : l'investissement à temps plein sur une



durée déterminée pour un projet d'intérêt collectif, la priorité donnée aux échanges entre personnes, l'impératif du partenariat Nord-Sud ou plutôt du partenariat avec les pays d'Afrique-Asie-Amériques.

Cette approche globale des volontariats solidaires à l'international ouvre la voie à la construction de parcours de volontariat mais aussi à des synergies entre volontariats de court et de long terme, entre volontariat junior et sénior également.

Grâce à la quarantaine de structures enquêtées et aux 8 volontaires interviewés, 5 axes de travail principaux se dégagent afin de soutenir le développement des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité : mise en réseau des acteurs ; information-communication à renforcer ; appui administratif, financier & logistique pour la réalisation des VIES ; appui en matière de formation & d'accompagnement du volontaire aussi ; enfin appui pour l'évaluation-valorisation des expériences de VIES.

D'un point de vue opérationnel, la mise en réseau des acteurs de volontariat paraît centrale car elle permettrait une réflexion et une mutualisation sur les différents champs évoqués ci-dessus.

Aussi, la mise en place par la DRJSCS Paca à la faveur du lancement du service civique d'une plateforme régionale pour le service civique et le volontariat représente une opportunité indéniable pour construire une approche globale en matière de volontariat solidaire, allant du local à l'international, du court au long terme, des jeunes aux séniors.



## ANNEXES

<b>Annexe 1 - Liste des sigles et abréviations .....</b>	<b>58</b>
<b>Annexe 2 - Charte commune aux VIES.....</b>	<b>59</b>
<b>Annexe 3 - Loi sur le statut de VSI.....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe 4 - Fiche de présentation du Service Volontaire Européen (SVE) .....</b>	<b>64</b>
<b>Annexe 5 - Texte de référence de COTRAVAUX sur le Volontariat .....</b>	<b>67</b>
<b>Annexe 6 - Congé de Solidarité internationale.....</b>	<b>69</b>
<b>Annexe 7 - Questionnaire destiné aux organisations .....</b>	<b>71</b>
<b>Annexe 8 - Guide d'entretien avec les anciens volontaires.....</b>	<b>83</b>
<b>Annexe 9 - Liste et coordonnées des organisations ayant répondu au questionnaire .....</b>	<b>84</b>
<b>Annexe 10 - Recensement des dispositifs de financement au niveau national et européen .....</b>	<b>90</b>
<b>Annexe 11 - Bibliographie indicative .....</b>	<b>95</b>



## Annexe 1 - Liste des sigles et abréviations

- \* AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès
- \* BIJ : Bureau Information Jeunesse
- \* CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
- \* CRIJ : Centre Régional de l'Information Jeunesse
- \* DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- \* DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
- \* ECTI
- \* FONJEP : Fonds de coopération pour la Jeunesse et l'Education Populaire
- \* GREF : Groupement des Retraités Educateurs et Formateurs
- \* JAMO : Jeunes Avec Moins d'Opportunités
- \* JSI : Jeunesse et Solidarité Internationale
- \* MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- \* PEJA : Programme Européen Jeunesse en Action
- \* PIJ : Point Information Jeunesse
- \* RITIMO : Réseau d'Information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale
- \* SCD : Service de Coopération au Développement
- \* SVE : Service Volontaire Européen
- \* VIES : Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité
- \* VSI : Volontariat de Solidarité Internationale
- \* VVSI : Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale



## Annexe 2 - Charte commune aux VIES

Cette charte a pour objet d'énoncer les valeurs communes aux différents types de volontariats internationaux de solidarité. Elle entend également préciser les principaux engagements à tenir par les associations d'envoi et les volontaires partant à l'étranger pour une durée limitée de quelques semaines à plusieurs années.

Les trois types de volontariat international émanant des associations visés par cette charte sont :

- **Le volontariat d'initiation et d'échange** concerne majoritairement les jeunes et toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales, par des séjours d'étude, des chantiers, etc.
- **Le volontariat d'échange et de compétences**, réalisé par ceux qui, en activité ou à la retraite, souhaitent enrichir leur expérience et apporter un savoir faire professionnel, sans aucun but lucratif, auprès de ceux avec qui ils échangent.
- **Le volontariat de solidarité internationale**, mis en œuvre dans le cadre de la loi de février 2005, donnant lieu à un contrat passé entre l'association d'envoi et chaque volontaire, spécifiant les missions et les conditions dans lesquelles il est envoyé.

Ces volontariats concernés présentent à la fois une grande diversité d'objectifs, de modalités de mise en œuvre, de profil et de statut des volontaires. Cependant, des valeurs essentielles sont partagées par toutes les organisations qui adhèrent à cette charte, ainsi que par leurs volontaires. Leur application se traduit ainsi :

- prendre en compte la réalité d'autres populations dans le respect de leurs droits collectifs et individuels, de leur(s) culture(s), de leurs croyances, de leurs besoins, de leur égale dignité humaine ;
- inscrire les échanges et les actions de solidarité et de participation à des projets de développement ou humanitaires dans un souci de réciprocité, de partenariat, de prise en considération des acteurs les plus défavorisés, afin de contribuer au renforcement de solidarités locales et globales ;
- valoriser l'engagement libre et responsable des volontaires en leur donnant l'occasion de mettre à disposition leurs compétences pour des actions d'intérêt général non rémunérées, de développer leur ouverture d'esprit, ainsi que leur participation à la vie citoyenne dans leur pays d'origine, en intégrant l'expérience qu'ils ont acquise des réalités internationales.

**La mise en œuvre de ces principes d'action suppose que les partenaires impliqués tiennent les engagements suivants :**

1) **de la part des organismes d'envoi**, toutes les formes de volontariat exigent une préoccupation spécifique de la relation avec les partenaires étrangers qui les recevront. Une attention particulière sera donnée à l'information et à la formation des futurs volontaires et aux conditions de réalisation de leurs missions. Un accompagnement approprié et une couverture sociale sécurisante seront assurés. Enfin, la liaison avec une nouvelle étape de la vie personnelle, citoyenne et/ou professionnelle sera facilitée.

2) **de la part des futurs volontaires**, leur engagement avec une association suppose au préalable qu'ils adhèrent à ses valeurs et aux objectifs de la mission qui leur a été proposée. Ils participent aux activités prévues pour les y



préparer. Ils s'impliquent dans la vie de l'association tant dans le pays de départ que dans la relation avec les partenaires du pays d'accueil. Ces dispositions communes à tous les volontariats désignés ci-dessous, ont pour but d'améliorer la relation de coopération, de la sécuriser en fonction des risques encourus, d'accroître l'efficacité des séjours et leurs effets positifs dans la durée. Elles seront spécifiées pour chaque dispositif existant ou à créer, en lien avec les pouvoirs publics chargés du soutien à ce secteur de coopération.

Charte signée le 1<sup>er</sup> octobre 2009 par le Premier Ministre.



## Annexe 3 - Loi sur le statut de VSI

J.O n° 283 du 6 décembre 2005 page 18819 texte n° 43

**Décrets, arrêtés, circulaires**

**Mesures nominatives**

**Ministère des affaires étrangères**

**Coopération, développement et francophonie**

Arrêté du 1er décembre 2005 portant nomination à la commission du volontariat de solidarité internationale

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie,

Vu la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale ;

Vu le décret n° 2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale, notamment son article 1er ;

Vu la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, en date du 24 novembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en date du 28 novembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de la santé et des solidarités en date du 29 septembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative en date du 8 septembre 2005,

Arrête :

### **Article 1**

Sont nommés membres de la commission du volontariat de solidarité internationale en application de l'article 1er du décret du 27 mai 2005 susvisé :

#### **1. Au titre des représentants de l'Etat :**

Représentants du ministre des affaires étrangères :

- le chef de la mission pour la coopération non gouvernementale, président, et le chef du bureau des affaires générales et du volontariat associatif, titulaires ;

- l'adjoint au chef de la mission pour la coopération non gouvernementale et l'adjoint au chef du bureau des affaires générales et du volontariat associatif, suppléants.



Représentants du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire :

- le chef de la section analyse et prospective à la direction des renseignements généraux, titulaire, et l'adjoint au chef de la section analyse et prospective à la direction des renseignements généraux, suppléant.

Représentants du ministre chargé de la vie associative :

- le délégué interministériel à l'innovation et à l'économie sociale, titulaire, et le sous-directeur de l'éducation populaire et de la vie associative, adjoint du directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, suppléant.

Représentants du ministre chargé de la protection sociale :

- le chef de la division des affaires communautaires et internationales de la direction de la sécurité sociale, titulaire, et l'adjoint au chef de la division des affaires communautaires et internationales de la direction de la sécurité sociale, suppléant.

Représentants du ministre chargé du travail :

- le délégué aux affaires européennes et internationales, titulaire, et le directeur de la population et des migrations, suppléant.

## **2. Au titre des représentants des associations, sur proposition des associations agréées en application de l'article 9 de la loi du 23 février 2005 susvisée :**

Mme Virginie Lequien, chargée du volontariat à la Guilde européenne du raid (GER), sur proposition de M. Patrick Edel, délégué général de la Guilde européenne du raid et président de la coordination d'Agen, titulaire ;

M. Claude Vincent, président du SIPAR, sur proposition de M. Patrick Edel, délégué général de la Guilde européenne du raid et président de la coordination d'Agen, suppléant de Mme Virginie Lequien.

Mme Cécile Charmetant, responsable des ressources humaines à Médecins du monde (MDM), sur proposition de M. François Dupre, directeur général de Médecins du monde, titulaire ;

Mme Florence Daunis, directrice adjointe des ressources humaines à Action contre la faim (ACF), sur proposition d'Action contre la faim, suppléante de Mme Cécile Charmetant.

Mme Pascale Quelfennec, responsable des programmes internationaux à l'Association Soeur Emmanuelle (ASMAE), sur proposition de l'Association Soeur Emmanuelle, titulaire ;

Mme Aline Abt, responsable de gestion sociale à Handicap international (HI), sur proposition de Mme Isabelle Prin, directrice déléguée de Handicap international, suppléante de Mme Pascale Quelfennec.

M. François Laballe, chargé des partenariats à la Délégation catholique pour la coopération (DCC), sur proposition de M. Denis Thion, directeur de la Délégation catholique pour la coopération, titulaire ;

M. Denis Brante, secrétaire exécutif du Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), suppléant de M. François Laballe.



M. Jean-Daniel Balme, directeur du Service de coopération au développement (SCD), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), titulaire ;

M. Johannes Kuhfus, secrétaire exécutif du Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), suppléant de M. Jean-Daniel Balme.

Le docteur Jacques Menaydier, trésorier de Douleurs sans frontières, sur proposition du docteur Alain Serrie, président de Douleurs sans frontières, titulaire ;

Mme Elisabeth Muller, chargée de mission à la direction d'Agronomes et vétérinaires sans frontières, sur proposition de M. Jean-Jacques Boutrou, directeur d'Agronomes et vétérinaires sans frontières, suppléant du docteur Jacques Meynadier.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er décembre 2005.

Brigitte Girardin



## **Annexe 4 – Fiche de présentation du Service Volontaire Européen (SVE)**

### **SVE**

Action 2 du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA)

**Pour les jeunes de 18 à 30 ans**

**Pour se sentir citoyen de l'Europe et se mettre au service d'un projet d'intérêt général.**

*Le Service Volontaire Européen (SVE) permet aux jeunes de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à leur développement personnel, éducatif et professionnel ainsi qu'à leur insertion sociale. La mise en place de projets d'accueil et d'envoi dans le cadre du SVE permet aux organisations de bénéficier d'une aide pour le développement local d'activités non lucratives mais aussi d'encourager la construction de nouveaux partenariats, au niveau européen, et les échanges d'expériences et de pratiques.*

### **Le projet**

- \_ Une expérience de vie dans un autre pays.
- \_ Un projet individuel ou de groupe dans une organisation à but non lucratif.
- \_ Des activités de volontariat utiles à la communauté d'accueil.
- \_ Chaque activité de volontariat fait l'objet d'un Contrat d'Activité conclu entre les volontaires, une organisation d'envoi, une organisation d'accueil locale et une organisation de coordination (éventuellement).
- \_ Au retour, le volontaire revient avec un « Youthpass » et peut rejoindre une association d'anciens volontaires.

### **Les critères**

- \_ Il existe deux types de SVE : le SVE individuel et le SVE de groupe (de 2 à 100 volontaires).
- \_ Le jeune doit avoir entre 18 et 30 ans (extension possible aux 16-17 ans pour les jeunes avec moins d'opportunités).
- \_ Un projet d'accueil SVE est d'une durée de 2 à 12 mois (2 semaines à 2 mois pour les Jeunes avec moins d'opportunités), une seule fois.

### **Des thèmes variés**

Art et culture, social, environnement et protection du patrimoine, médias et information des jeunes et lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, santé, économie solidaire, sport, diversité culturelle, avenir de l'Europe...



## Les pays participants

\_ Les volontaires français, ne peuvent pas réaliser de SVE en France mais peuvent partir dans l'ensemble des autres pays éligibles du PEJA : pays «Programme», pays «Partenaires voisins de l'UE» et pour quelques projets dans les pays «Partenaires dans le reste du monde».

\_ Les 31 pays «Programme» : *les 27 Etats membres de l'Union européenne* (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ; *les pays de l'Espace économique européen* (Islande, Liechtenstein, Norvège) ; *le pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne* (Turquie).

\_ Les pays «Partenaires voisins de l'UE» (3 zones géographiques) : *l'Europe du Sud-est* (Albanie, Bosnie-Herzégovine,

Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Kosovo) ; *l'Europe orientale et Caucase* (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Fédération de Russie, Ukraine) ; *les pays partenaires méditerranéens* (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne de la Cisjordanie et la Bande de Gaza, Syrie Tunisie).

\_ Les «Autres pays Partenaires dans le reste du monde» : Pays ACP d'Afrique, Caraïbes, Pacifique, Pays d'Amérique

Latine, Asie.

## Financement

\_ Le Service Volontaire Européen est totalement gratuit pour le jeune volontaire.

\_ La subvention du PEJA couvre une partie des frais liés au projet (hébergement, restauration, formation, soutien, cours de langues, tutorat...) versée à l'organisation coordinatrice ainsi que l'argent de poche et la protection sociale des volontaires.

\_ Les organisations doivent contribuer à couvrir ce volontariat avec d'autres sources de financements (autofinancement, cofinancements).

Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action  
Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire  
Etablissement public du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports  
et de la Vie associative  
11 rue Paul Leplat - 78160 Marly-le-Roi - France



Tél. : + 33 (0)1 39 17 27 70 - Fax : + 33 (0)1 39 17 27 57

Web : [www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)



## Annexe 5 – Texte de référence de COTRAVAUX sur le Volontariat

Le volontariat est un acte d'échange mutuel entre une personne ou un groupe qui offre son temps, son travail, son énergie au bénéfice d'un projet d'intérêt général et une collectivité d'accueil qui offre au(x) volontaire(s) un terrain d'apprentissage, d'expérimentation et de construction personnelle (et collective).

Le volontariat suppose un engagement :

- ⇒ réciproque et formalisé
- ⇒ limité dans sa durée et permanent pendant cette durée
- ⇒ librement choisi tant par le volontaire que par la collectivité d'accueil
- ⇒ désintéressé
- ⇒ dans une action collective et organisée au sein d'un organisme sans but lucratif aux valeurs duquel le volontaire adhère librement
- ⇒ au service de la collectivité

Être volontaire n'est pas un état. C'est un processus que les associations de Cotravaux et leurs partenaires accompagnent, avant, pendant et après le projet de volontariat.

- ⇒ Sensibilisation ou temps de préparation avant le début du projet ;
- ⇒ Encadrement pendant le projet de volontariat ;
- ⇒ Rencontres au retour pour partager les expériences, réfléchir sur leur sens et leur portée et les mettre en perspective en faisant le lien avec les comportements au quotidien et les différentes formes d'engagement citoyen ou militant (associatifs, sociaux, syndicaux, politiques...).

Le volontariat n'est pas une activité, mais une démarche.

- Une démarche personnelle ouverte à tous à tout moment de sa vie, quel que soit son âge, son origine, sa nationalité, ses compétences. Il est l'un des moyens, pour chacun quelle que soit sa condition, d'user de son libre arbitre, d'affirmer des choix, de découvrir de nouveaux espaces de vie et d'activités, d'exprimer son engagement au sein de la société.

- Une démarche d'éducation populaire où se mêlent étroitement objectif individuel de changement personnel et objectif collectif de transformation sociale. Le volontaire n'est pas l'objet d'un produit éducatif, mais l'acteur d'un projet associatif et/ou politique.



Dans ce sens, les projets de chantiers court terme ou de volontariat long terme conçus autour d'une vie de groupe offrent un terrain d'expérience privilégié : celle d'une " mini société " qui se crée avec des personnes d'origines sociale, géographique, culturelle différentes, autour d'une vie collective et d'un projet commun qui se construisent et évoluent.

- **U**ne démarche d'ouverture culturelle et d'apprentissage réciproque. Il n'y a pas celui qui aide et celui qui est aidé, il n'y a pas celui qui sait et celui qui apprend, mais des individus ou des collectifs, des associations partenaires, qui se laissent interroger et surprendre par l'autre et par son approche différente des choses. C'est pourquoi le volontariat international ne prend tout son sens que dans la réciprocité.

- **L**e volontariat n'est ni un programme ou un dispositif, ni un stage, ni une façon de déroger au droit du travail ou de se substituer à l'emploi public. Le volontariat ne représente un moyen de gagner de l'argent, ni pour le volontaire, ni pour la structure d'accueil. Volontaire, projet et environnement du projet ne sont pas sur un registre marchand. Ce qui restera du passage du volontaire dans le projet local auquel il a pris part est tout autant immatériel que matériel. De même, le bénéfice que le volontaire retire de son expérience n'est pas de nature financière ou matérielle.

- **L**e volontariat s'exerce au bénéfice d'un projet d'intérêt général choisi et porté par la collectivité bénéficiaire. Que ce soit en France ou à l'étranger, ce projet est mis en oeuvre par un groupement (collectivité publique, association, groupe d'habitants, etc.) qui a toute maîtrise sur le choix et le mode de réalisation de ce projet. Les associations de Cotravaux ne se situent que comme partenaires temporels de ces projets qui, eux, s'inscrivent dans la durée. Ainsi, à l'étranger, ce sont des organisations locales, partenaires des associations de Cotravaux, qui conçoivent, organisent et encadrent les actions. Les relations internationales, les partenariats, se construisent autour de rencontres régulières, de projets partagés, et se renforcent dans la réciprocité, base d'une confiance mutuelle.

Créé en 1959, COTRAVAUX (coordination pour le travail volontaire des jeunes) rassemble 12 associations :

Alpes de Lumière - Action d'Urgence Internationale - Concordia - Compagnons Bâisseurs -

Espace Chantiers Environnement Local - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse - Jeunesse et Reconstruction - Neige et Merveilles - Service Civil International - Solidarités Jeunesses - Union REMPART - Union Nationale des Associations Régionalisées d'Etudes et Chantiers (UNAREC)

A l'occasion de l'Année Internationale des Volontaires en 2001, les associations membres de COTRAVAUX ont souhaité affirmer ensemble le sens qu'elles donnent au " VOLONTARIAT ".

Ce texte de référence a été adopté par l'Assemblée Générale de COTRAVAUX en juin 2001.

COTRAVAUX : 11 rue de Clichy - 75009 Paris - Tel : 01 48 74 79 20 – <http://www.cotravaux.org/>



## Annexe 6 – Congé de Solidarité internationale

Congé de solidarité internationale - [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Mis à jour le 21.09.2010 par Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### a. Principe

Le congé de solidarité internationale (CSI) a pour objet de permettre à un salarié de participer à une mission d'entraide à l'étranger.

La durée du congé ou la durée cumulée de plusieurs congés, pris de façon continue, ne peut excéder 6 mois.

### b. Conditions d'accès

Le salarié doit avoir au moins 12 mois d'ancienneté dans l'entreprise, consécutifs ou non.

La mission à laquelle il souhaite participer doit :

- se situer hors de France,
- relever soit, d'une association humanitaire, soit, d'une organisation internationale dont la France est membre (la liste est fixée par arrêté).

### c. Modalités

Le salarié doit informer son employeur par lettre recommandée, avec accusé de réception ou remise en main propre contre décharge, au moins 1 mois à l'avance en précisant :

- la date de départ en congé,
- la durée de l'absence envisagée,
- le nom de l'association ou de l'organisation internationale pour laquelle la mission sera effectuée.

En cas d'urgence, le salarié peut solliciter un congé d'une durée maximale de 6 semaines sous préavis de 48 heures.

### d. Réponse de l'employeur

L'employeur peut refuser le congé :

- s'il estime que l'absence du salarié est préjudiciable à la production et à la marche de l'entreprise.



Son refus doit être motivé et notifié au salarié par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours après la réception de la demande ; à défaut de réponse dans ce délai, l'accord de l'employeur est réputé acquis.

Le refus de l'employeur peut être contesté devant le conseil des prud'hommes.

Lorsque le congé a été demandé en urgence 48 heures à l'avance, l'employeur doit faire connaître sa réponse dans un délai de 24 heures ; il n'est alors pas tenu de motiver son refus et son silence ne vaut pas accord.

✱ Si le nombre de salariés bénéficiant déjà de ce congé atteint les proportions suivantes :

Tableau 1 relatif à la fiche F92	
Nombre de salariés employés par établissement	Nombre de salarié(s) bénéficiaire(s) du CSI
< 50	1
De 50 à 99	2
De 100 à 199	3
De 200 à 499	4
De 500 à 999	5
De 1000 à 1999	6
A partir de 2000	1 bénéficiaire de plus par tranche supplémentaire de 1000 salariés

#### e. Statut pendant le congé

Pendant le congé, le contrat de travail est suspendu et le salarié n'est pas rémunéré.

La durée du congé est assimilée à une période de travail effectif pour la détermination des avantages liés à l'ancienneté.

La durée du congé de solidarité ne peut être, sauf d'un commun accord, imputée sur celle du congé annuel.

#### f. Retour de congé :

A son retour de congé, le salarié doit retrouver son précédent emploi ou un emploi similaire assorti d'une rémunération au moins équivalente.

Le salarié remet à son employeur une attestation de l'association ou de l'organisation constatant l'accomplissement de la mission.



## Annexe 7 - Questionnaire destiné aux organisations

### ETUDE VOLONTARIATS INTERNATIONAUX D'ECHANGES ET DE SOLIDARITE (VIES1) REGION : PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

En cas de réponses multiples, merci de prioriser en utilisant des chiffres par ordre croissant (en allant du plus au moins important).

#### I) IDENTITE DE L'ORGANISME

a) Nom de l'organisme & sigle : .....

Siège

Rattachement à une structure nationale ou internationale

b) Type d'organisme :

Collectivité locale

ONG, Association de solidarité internationale  
et/ou d'éducation populaire

Entreprise

Université/établissements scolaire<sup>2</sup>/  
organisme de Formation Professionnelle

organisme d'information

Autre .....

c) Coordonnées de l'organisme :

- Adresse

- Téléphone(s)

- Personne(s) contact(s)

<sup>1</sup> Une charte commune aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) a été signée le 01/10/2009 par 39 associations de volontariat à l'occasion de la cérémonie annonçant la création de France Volontaires (voir [www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)). Comme indiqué dans la charte, l'ensemble des VIES partage un socle de valeurs communes et une certaine démarche. Malgré une grande diversité de pratiques avec des durées d'engagement variable, des conditions statutaires et matérielles de réalisation diverses (bénévolat ou contrat avec indemnisation ne valant cependant pas pour salaire), il s'agit à chaque fois avec les VIES d'une *expérience d'engagement à temps plein au service de projets d'intérêt général* pour laquelle une information, une formation et un accompagnement adéquats sont mis en œuvre.

<sup>2</sup> En milieu éducatif, nous intéressent les projets de solidarité internationale où les jeunes participent sur une base volontaire, ce qui exclut les projets de classe.



- Courrier électronique
- Site Web

**d) Nombre de salariés et de bénévoles actifs**

en PACA :

en France :

dans un autre pays :

**e) Quel est le rapport de votre organisme avec les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES) ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Accueil & accompagnement de VIES <sup>1</sup>     | <input type="checkbox"/> Envoi & accompagnement de VIES <sup>2</sup>     |
| <input type="checkbox"/> Suivi & Appui de VIES en phase de réalisation     | <input type="checkbox"/> Financement de dispositifs de VIES <sup>3</sup> |
| <input type="checkbox"/> Information/orientation/conseil VIES <sup>4</sup> |  |

**f) Date de création & changement éventuel de nom & de localisation ; le cas échéant, indiquez également les évolutions au sein de votre organisme en matière d'activité liée aux VIES ?**

---

<sup>1</sup> L'organisme d'accueil est celui qui se charge d'accueillir le(s) volontaire(s) là où doivent se réaliser les activités qui lui sont confiées ou auxquelles il doit participer ; ceci dit, du point de vue des organisations et du projet, l'organisme d'accueil est évidemment un partenaire.

<sup>2</sup> L'organisme d'envoi est celui qui se charge de proposer une expérience de volontariat VIES à un individu ou un groupe ; pour autant, il n'est pas toujours l'organisme qui est à l'origine du projet sur lequel le/les volontaires vont intervenir et/ou se retrouver (ex : une entreprise, structure d'envoi, qui met en œuvre un mécénat de compétences et sollicite ses salariés avec le concours de divers partenaires).

<sup>3</sup> Par organismes de financement, on entend financements de dispositifs ou de programmes de VIES et non d'un seul ou de quelques volontariats ; en effet, bien souvent, les organismes d'envoi, d'accueil et d'appui sont eux aussi amenés à cofinancer les VIES avec lesquels ils sont en lien direct. De ce fait, ce sont plutôt des Collectivités voire des Fondations que l'on va retrouver dans cette catégorie d'organismes de financement de dispositifs et programmes de VIES.

<sup>4</sup> Le terme de conseil est à prendre dans un sens très large ; ce peut être un appui pour l'élaboration d'un projet individuel, ou collectif comme dans le cas d'un organisme d'envoi qui fera appel à une association agréée pour le parrainage des projets JSI-VVSI ; l'association agréée JSI-VVSI est alors en position d'organismes d'information/orientation/conseil.

L'activité de conseil peut aussi conduire à proposer des formations, par exemple pour des jeunes cherchant à participer à un projet de solidarité internationale dans le cadre d'un départ individuel. Ceci dit, il ne faut pas oublier que les activités de formation au départ voire au retour sont souvent élaborées par les organismes d'envoi (obligation légale dans le cas du VSI par exemple).



## II) LES PRATIQUES DES VIES

*Renseigner uniquement le/les volets qui vous concernent :*

- A) *Organismes d'accueil ou d'envoi ou de suivi-appui ;*
- B) *Organismes financeurs de dispositifs centrés sur les VIES ;*
- C) *Organismes d'information/Orientation/Conseil*

### **A) ORGANISMES D'ACCUEIL, ou ENVOI ou DE SUIVI-APPUI AUX VIES**

---

**a) Dans quelle famille ou type de VIES classeriez-vous les volontaires auprès desquels vous intervenez ?**

#### **Volontariat d'initiation et d'échanges**

- Rencontres de solidarité internationale : chantiers/ateliers/campus
- Dont  Chantiers internationaux de bénévoles
- Programme « jeunesse solidarité internationale »
- Programme « ville vie vacances et solidarité internationale »
- Autre ( dans le cadre du PEJA, de l'OFAJ...)

Echanges avec accueil réciproque

Autre : mission-voyage découverte de la Solidarité Internationale (ex : avec Envie d'agir...)

#### **Volontariat d'échange et de compétences**

- Congés de solidarité internationale (Loi du 04/02/1995)
- Mécénat de compétences
- Missions bénévoles seniors (retraités)
- Autre dont congé solidaire

#### **Volontariat de Solidarité Internationale**

ONG agréées (dont France Volontaires)

#### **Autre**

- Volontariat moyen-long terme hors statut VSI
- SVE réalisé hors Union Européenne
- Stages étudiants

*Si vous mettez en œuvre 2 ou 3 types différents de VIES, merci de bien vouloir renseigner la suite de la partie II de ce questionnaire autant de fois que nécessaire en utilisant pour cela des imprimés différents.*



b) Combien de VIES ont été en lien avec votre organisation en 2009 ? Différencier entre envoi & accueil le cas échéant.

c) Votre activité en matière de VIES est-elle régulière et constante d'une année sur l'autre ? Précisez.

d) Les VIES avec lesquels vous êtes en relation interviennent-ils en groupe ? Si oui, quelle est la taille du groupe ?

e) Dans quelle tranche d'âge se situent-ils ?

< 18 ans                       18-25 ans

25-30 ans                       30-60 ans

> 60 ans

f) Quelle est la proportion « homme / femme » des VIES accueillis et/ou envoyés au sein de votre organisme ?

g) Quels sont la nationalité et le lieu de résidence habituel des VIES accueillis et/ou envoyés dans votre organisme ?

h) Quel est leur niveau d'étude et le cas échéant le nombre d'années d'expérience professionnelle ?

i) Quels sont leurs domaines d'intervention ou d'activité ?

Agriculture, Environnement

Economie, Finance, Administration

Génie civil, Hydraulique

Informatique, Communication

Santé Social

Ressources Humaines

Logistique, Mécanique

Appui institutionnel, Décentralisation Droit

Animation, Formation, Education

Culture

Patrimoine

Autre : .....



**j) Quelle est la fonction des VIES avec lesquels vous êtes en lien ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Encadrement, Direction                        | <input type="checkbox"/> Ressources Humaines             |
| <input type="checkbox"/> Etudes, Recherche                             | <input type="checkbox"/> Animation, Formation            |
| <input type="checkbox"/> Assistance, Secrétariat, Traduction           | <input type="checkbox"/> Organisation, Administration    |
| <input type="checkbox"/> Technicien spécialiste                        | <input type="checkbox"/> Coordination, Gestion de projet |
| <input type="checkbox"/> Participation à un chantier, atelier, échange | <input type="checkbox"/> Autre : .....                   |

**k) Quels sont les durées d'intervention ou d'activité ?**

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> <1 mois    | <input type="checkbox"/> 6 mois à 1 an |
| <input type="checkbox"/> 1 à 3 mois | <input type="checkbox"/> 1 an à 2 ans  |
| <input type="checkbox"/> 3 à 6 mois | <input type="checkbox"/> Plus de 2 ans |

**l) Quels sont les pays concernés ?**

**m) Quel mode de communication utilisez-vous pour faire appel à un VIES ?**

- |  |   |                                |
|--|---|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> journaux / presse                       | <input type="checkbox"/> bouche à oreille             |                                |
| <input type="checkbox"/> réseaux                                 | <input type="checkbox"/> Internet                     |                                |
| <input type="checkbox"/> partenaires                             | <input type="checkbox"/> ONG / associations / réseau  |                                |
| <input type="checkbox"/> universités / écoles / organismes de FP | <input type="checkbox"/> entreprises / secteur privée |                                |
| <input type="checkbox"/> candidature spontanée                   | <input type="checkbox"/> collectivités                | <input type="checkbox"/> votre |
| structure  | <input type="checkbox"/> autre                        |                                |

**n) Par quel organisme d'envoi avez-vous fait appel à un VIES ? (spécifique à l'accueil)**

Précisez le nom et l'adresse de l'organisme d'envoi : ..... (spécifique à l'accueil)

**o) Participez-vous au choix du/des VIES ? (spécifique à l'accueil)**

- oui  
 non



**p) Quel est le mode de sélection des VIES ?**

- Entretien téléphonique                       Entretien physique  
 Test écrit     Examen de CV  
 Autre

**q) Qu'est ce que vous prenez en charge ?**

- indemnité financière                       couverture sociale (assurance maladie, retraite...)  
 hébergement, logement                       titres de transport  
 repas fournis                                       autre

**r) En dehors de votre organisme, par quel type d'organisme le(s) volontaire(s) est-il/sont-ils pris en charge ?**

- Structure d'envoi/d'accueil                       Partenaires intervenant dans le projet  
 le VIES lui-même                               Co-financeurs : .....  
 Autre : .....

**s) Plus globalement, pouvez-vous préciser avec quels types de partenariat se réalisent ces Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (organisme d'accueil différent de l'organisme d'envoi, organismes d'appui pour le volontaire le cas échéant ; programmes...)?**

**t) Existe-t-il des termes de références/fiches de mission pour la/les mission(s) ou activités du/des VIES ?**

- oui  
 non

**u) Comment le projet sur lequel intervient la/le(s) volontaire(s) a-t-il été défini ?**

**v) Dans le cas d'un projet de chantier, d'atelier de solidarité internationale ou encore d'un échange, pouvez-vous indiquer ce que comprend le programme d'activités outre le chantier, l'atelier ou le campus en tant que tel ?**

- rencontres, débats                               temps d'évaluation  
 visites     temps ouvert, défini sur place  
 formation     temps festif  
 temps libre     autre



w) Dans le cas d'un projet de chantier, d'atelier de solidarité internationale ou encore d'un échange, combien de temps en moyenne est consacré par semaine à l'activité chantier ou atelier en tant que telle ?

x) Les VIES bénéficient-ils d'une formation/préparation au départ ?

oui

non

Si oui, en quoi consiste-t-elle et par qui est-elle effectuée ?

y) Quel type d'hébergement est prévu pour le(s) VIES ?

z) Sur quels axes ou thèmes porte l'accompagnement et le suivi du/des VIES par votre organisme (administratif, financier, technique, personnel...) ?

aa) Quelle sont les modalités de l'accompagnement et du suivi du/des VIES ?

Internet & téléphone

entretien formel

visite de terrain

questionnaire

fiche d'évaluation

rapports

formation

autre

bb) Quelle est la fréquence de ce suivi et/ou de ces transmissions de documents ?

cc) Le VIES a-t-il un référent ?

Structure d'envoi

structure d'accueil

partenaires intervenant dans le projet

co-financeurs

autre

dd) Dans le cas de VIES individuels, ces derniers mènent-ils leurs activités en équipe avec des personnes du pays d'accueil ?



**ee) Un bilan, une formation, des actions de restitution, diffusion et/ou de témoignages sont-elles prévus à la fin de la mission ou des activités ?**

oui

non

Si oui, précisez.

**ff) Les VIES bénéficient-ils d'un suivi et d'un accompagnement après la fin de la mission ou du projet ?**

oui

non

Si oui, précisez les formes de ce suivi et les enseignements que vous en tirez ?

**gg) Est-il prévu une procédure particulière, pour les VIES, en cas d'accident/problème grave dans le pays ?**

oui

non

**hh) Quels types de difficultés avez-vous rencontré dans l'envoi, l'accueil et/ou le suivi-appui de VIES?**

**ii) Quel intérêt voyez-vous à la mise en place d'une plateforme d'appui aux VIES telle France Volontaires & quels types de services en attendez-vous (information-communication, logistique, administratif, technique, formation, soutien à l'innovation, autre...) ?**

- dans votre région ?
- au niveau national ?
- dans les pays d'Afrique-Asie-Amériques ?

**jj) Y a-t-il des points que vous aimeriez aborder et qui n'ont pas été pris en compte dans ce questionnaire/entretien ?**



## **B) ORGANISMES ET DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DES VIES**

### **a) Quels sont les types de VIES que vous financez ?**

#### **Volontariat d'initiation et d'échanges**

- Rencontres de solidarité internationale : chantiers/ateliers/campus
- Dont
  - Chantiers internationaux de bénévoles
  - Programme « jeunesse solidarité internationale »
  - Programme « ville vie vacances et solidarité internationale »
- Echanges avec accueil réciproque
- Autre : mission-voyage découverte de la Solidarité Internationale

#### **Volontariat d'échange et de compétences**

- Congés de solidarité internationale (Loi du 04/02/1995)
- Mécénat de compétences
- Missions bénévoles seniors (retraités)
- Autre dont congé solidaire

#### **Volontariat de Solidarité Internationale**

- ONG agréées (dont France Volontaires)

#### **Autre**

- Volontariat long terme (hors statut VSI)
- SVE « Monde »
- Stages étudiants

### **b) Pour chaque type de volontariat, combien de volontariats financez-vous chaque année ?**

### **c) Quel est le montant des financements accordés pour chaque type de VIES ?**

### **d) Quels sont les critères d'éligibilité à ces dispositifs ?**

### **e) Conditionnez-vous un départ en VIES à :**

- une formation au départ ?

- oui



non

- une formation au retour ?

oui

non

- une action de restitution au retour ?

oui

non

- autre & commentaires :

**f) Financez-vous l'accueil de VIES sur votre territoire ?**

oui

non

Si oui, selon quels critères (géographique, durée, domaine d'intervention...)

**g) Fonctionnez-vous en jury avec d'autres organismes pour décider de l'attribution de bourses ou de subventions ?**

**h) Pour les différents types de VIES, vers quels types d'organismes orientez-vous les candidats volontaires pour la préparation et la réalisation de leur projet d'engagement ?**

**i) Quel intérêt voyez-vous à la mise en place d'une plateforme d'appui aux VIES telle France Volontaires & quels types de services en attendez-vous (information-communication, logistique, administratif, technique, formation, soutien à l'innovation, autre...) ?**

**j) Y a-t-il des points que vous aimeriez aborder et qui n'ont pas été pris en compte dans ce questionnaire/entretien ?**



## **C) ORGANISMES D'INFORMATION/ORIENTATION/CONSEIL VIES**

---

### **a) Connaissez-vous ces formes de volontariat ?**

#### **Volontariat d'initiation et d'échanges**

- Rencontres de solidarité internationale : chantiers/ateliers/campus
- Dont
  - Chantiers internationaux de bénévoles
  - Programme « jeunesse solidarité internationale »
  - Programme « ville vie vacances et solidarité internationale »
- Echanges avec accueil réciproque
- Autre : mission-voyage découverte de la Solidarité Internationale

#### **Volontariat d'échange et de compétences**

- Congés de solidarité internationale (Loi du 04/02/1995)
- Mécénat de compétences
- Missions bénévoles seniors (retraités)
- Autre dont congé solidaire

#### **Volontariat de Solidarité Internationale**

- ONG agréées (dont France Volontaires)

#### **Autre**

- Volontariat long terme (hors statut VSI)
- SVE « Monde »
- Stages étudiants

### **b) Combien de demandes relatives au volontariat recevez-vous chaque année ?**

### **c) Quel est le profil des personnes qui vous sollicitent sur le volontariat ?**

(âge, CSP, activité, type d'activité souhaitée, zone géographique concernée)

### **d) Quels outils utilisez-vous pour faire connaître les différentes formes de VIES ?**



- e) Quels types de formation ou d'accompagnement proposez-vous pour des candidats aux VIES ?
- f) Pour les différents types de VIES, vers quels types d'organismes orientez-vous les candidats volontaires pour la réalisation voire le financement de leur projet d'engagement ?
- g) Le cas échéant, proposez-vous une formation au retour ou des regards croisés entre plusieurs personnes ayant eu une expérience de VIES ? Précisez.
- h) Quel intérêt voyez-vous à la mise en place d'une plateforme d'appui aux VIES telle France Volontaires & quels types de services en attendez-vous (information-communication, logistique, administratif, technique, formation, soutien à l'innovation, autre...) ?
- k) Y a-t-il des points que vous aimeriez aborder et qui n'ont pas été pris en compte dans ce questionnaire/entretien ?

*Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978. Pour toute demande, adressez-vous à :*

**France Volontaires**

**11, rue Maurice Grandcoing**

**94 203 IVRY s/ SEINE Cedex**

*Nous vous remercions de votre contribution et  
restons à votre disposition pour toute autre information.*



## Annexe 8 - Guide d'entretien avec les anciens volontaires

### \* Thèmes à aborder

- 1) **Pourquoi avoir eu envie de partir ?** Thème des motivations : Pourquoi ce projet ou cette expérience ? Et (le plus souvent) pourquoi partir ?
- 2) Sens donné à son projet (échange ? solidarité ? assistance ? découverte ? acquisition ou diversification d'expérience ?...) ; le cas échéant, place de cet engagement solidaire dans le parcours et le projet personnel.
- 3) **Qu'avez-vous fait plus précisément ?** Type et nature du VIES.
- 4) **Qualificatifs spontanément utilisés pour se désigner** (volontaire, bénévole, professionnel, mais peut-être aussi voyageur solidaire, citoyen du monde...).
- 5) **L'élaboration ou la recherche d'un projet a-t-elle été difficile ?** Thème de l'accès à l'information, aux organismes d'envoi et le cas échéant aux financeurs & financements.
- 6) **Quelle préparation a été menée ?**
- 7) **Quel suivi & accompagnement au cours de cette expérience ?**
- 8) **Quels ont été vos différents interlocuteurs et référents ?** Problématique du positionnement du volontaire dans un cadre partenarial qui peut être complexe.
- 9) **Quelles ont été les conditions et le cadre matériel et contractuel dans lesquels votre expérience se réalise/s'est réalisée ?**
- 10) **Vos attentes initiales ont-elles finalement été satisfaites ? Quelles difficultés rencontrées ? Avez-vous été étonné ?**
- 11) **Quel accompagnement au retour, avec qui, comment... ?**
- 12) **Quels sont les apports de cette expérience ? Quel impact et quel réinvestissement de cette expérience avec le recul ?**
- 13) **Quelles priorités pour une association telle France Volontaires dédiée à la promotion et l'appui aux/des différentes formes d'engagement solidaire à l'international ?**



## Annexe 9 – Liste et coordonnées des organisations ayant répondu au questionnaire

Associations, ONG				
<b>ADCEI</b>	18, rue Jules Moulet 13006 Marseille  www.adcei.org	<b>Barbara Tranchida</b>	btranchida@adcei.org	04 91 33 67 27
<b>AGIR ABCD 13</b>	Maison des Associations (Boite 216) 93, la Canebière 13001 MARSEILLE  www.agirabcd.org http://pagesperso- orange.fr/agirabcdprovence	<b>Gabriel Fasquelle</b> Responsable internationale de la délégation	fsgab@wanadoo.fr	
<b>AGIR ABCD 83</b>	Chemin de la Bosquette 4, parc Saint Michel 83200 TOULON  www.agirabcd.org	<b>Alain Faye</b>	agirabcd.var83@yahoo.fr	04.94.03.19.34
<b>Alpes de Lumière</b>	1 Place du Palais BP 58 04 300 FORCALQUIER  www.alpes-de-lumiere.org	<b>Armonie Segond</b> responsable chantier	a.segond@adl-asso.org chantiersbenevoles@adl-asso.org	04 92 75 22 01
<b>APARE</b>	25 boulevard/ Paul Pons – F 84800 L'Isle sur la Sorgue  www.apare-gec.org	<b>Anne-Gaëlle Jay</b> Chargée de mission secteur internationale	international@apare-gec.org apare@apare-gec.org	04 90 85 51 15
<b>ASF13 Centre Social de la Gavotte Peyret</b>	Résidence Gavotte-Peyret Bat. J 13 240 Septèmes-les-Vallons	<b>Hossein Ben Saïd</b>	csgp@orange.fr	04 91 51 23 28
<b>CCDF- Terre Solidaire</b>	41B rue d'Isoard 13001 Marseille  www.ccf.asso.fr	Gaëlle Berge	ag.berge@ccfd.asso.fr	04 86 11 07 85
		Aleth Martinez	a.martinez@ccfd.asso.fr	04 86 11 07 82



Associations, ONG				
<b><u>COBIAC</u></b>	Cité du livre 8/10, rue des allumettes 13098 Aix-en-Provence Cedex 2  www.cobiac.org	<b>Monique Ulpat</b>	contact@cobiac.org	04 42 28 53 46
<b><u>ECTI PACA</u></b>	Immeuble Hemiris 115 rue Claude-Nicolas Ledoux 13854 Aix en Provence Cedex 3  www.ecti.org	<b>Alain Cortès</b> Délégué Régional	ecti.paca@yahoo.fr	04 42 24 45 27
<b><u>Eurocircle</u></b>	47 rue de coq 13001 Marseille  www.eurocircle.info	<b>Marie Wittamer</b> coordinatrice projet	mw.eurocircle@gmail.com	04 91 42 94 75
<b><u>GREF</u></b>	Cité des Associations 95 Canebière 13000 Marseillewww.gref.asso	<b>Arlette Assante</b>	arlette.assante@free.fr	09 50 45 94 64
<b><u>ICD Afrique</u></b>	Château Garnier 04 170 Thorame-Basse  www.icd-afrique.org	<b>Henri Dalbies</b> Président de l'association	henri.dalbies@icd-afrique.org contact.icd-afrique@icd-afrique.org	04 92 83 92 80
<b><u>Intercordia</u></b>	56 rue du refuge 13002 Marseille  www.intercordia.org	<b>Claire Davienne</b>	claire.davienne@gmail.com	04 91 90 53 71
<b><u>Les Amis de Gonsé</u></b>	Maison des Associations chemin de Tartugues 13800 ISTRES  www.lesamisdegonse.com	<b>Pierre Hermann</b> <b>Danielle Pascuale</b>	lesamisdegonse@yahoo.fr	04.42.56.20.47
<b><u>Les Petits Débrouillards PACA</u></b>	51 AV. de Frais Vallon Bât A 13013 Marseille  www.lespetitsdebrouillardspaca.org	<b>Solène Merer</b>	s.merer@lespetitsdebrouillards.org	04 91 66 12 07



Associations, ONG				
<b>MicaDO</b>	40 Avenue des Alpilles 13890 Mouries  www.micadev.org	Jacqueline Dicquemare	<a href="mailto:jacquelinedicquemare@gmail.com">jacquelinedicquemare@gmail.com</a>	04 90 47 52 41 06 75 59 99 15
<b>Nuits Métais</b>	11bd de Briançon 13003 Marseille  www.nuitsmetis.org	<b>Chloé Marchand</b>	nuitsmetis@yahoo.fr	04 91 42 86 23
<b>Pistes Solidaires</b>	67 la Canebière 13001 Marseille  www.pistes-solidaires.fr	<b>Bertrand Soulié</b> Coordinateur général	bertrand@pistes-solidaires.fr	09 52 86 00 44
<b>Saint Jérôme Partage et Développement</b>	6 Place Pélabon 13013 Marseille  campcatta.com	<b>JR de Laroche</b>	sjpd@wanadoo.fr	06 14 38 12 04 04 91 06 24 83
<b>Scouts et Guides de France</b>	10 impasse St Victorine la Belle de Mai 13 003 Marseille  www.sgdf.fr	<b>Céline Tournus</b> Directrice Adjointe	ctournus@sgdf.fr	04 91 62 03 89
<b>Solidarité Jeunesse Les Villages des Jeunes</b>	39 rue Surville 05 400 Veynes  www.solidaritesjeunesses.org www.villagesdesjeunes.org	<b>Clotilde Fenoy</b> déléguée régionale S.J	villagesdesjeunes@free.fr	04 92 57 26 80
<b>Touiza Solidarité</b>	16 rue Beauvau 13001 Marseille www.touiza-solidarite.org	<b>Mohammed Khandriche</b>	touiza.solidarite@wanadoo.fr	04 91 33 15 02
<b>Vivre au Honduras</b>	11 domaine de l'Armelière 355 route des Milles 13090 AIX EN PROVENCE  www.vivreauhonduras.com	<b>Simone Drepière</b> Présidente <b>Jean Lomascolo</b> Trésorier	vivreauhonduras@aol.com	04 42 26 36 29
<b>ZINC ECM</b>	Friche la Belle de Mai 41, rue Jobin 13 003 Marseille  www.zinc.lafriche.org	<b>Claudine Dussolier</b> Responsable de la coopération Méditerranée	c.dussol@lafriche.org	04 95 04 94 12



Collectivités Territoriales				
<b><u>Conseil Général des Hautes-Alpes 05</u></b>	Place Saint-Arnoux BP 159 - 05008 GAP Cedex  www.cg05.fr	<b>David Daumas</b> instructeur dossier association	d.daumas@cg05.fr	04 92 40 39 16
<b><u>Conseil Régional PACA</u></b>	27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20  www.regionpaca.fr	<b>Christele Angeneau</b> Direction des relations internationales	cangeneau@regionpaca.fr	04 91 57 50 57
		<b>Jocelyne Giamportone</b> jeunesse et vie associative	jgiamportone@regionpaca.fr	
		<b>Elodie Réfalo</b> vie étudiante et mobilité internationale	erefalo@regionpaca.fr	
<b><u>Mairie de Grasse</u></b>	47 chemin des capucins 06130 GRASSE  www.ville-grasse.fr	<b>Gilles Allongue</b> Service Jeunesse	jeunesse@ville-grasse.fr	04 97 05 54 30
<b><u>Mairie de Marseille</u></b>	Secrétariat Général 13233 Marseille Cedex 20  www.marseille.fr	<b>Loïc Giraudon</b> Chargée de Mission Coopération Décentralisée (Région Moyen-Orient et Afrique du Nord)	lgiraudon@mairie-marseille.fr	04 91 55 38 94
<b><u>Mairie de Septèmes-les-Vallons</u></b>	Hôtel de Ville Place Didier Tramoni 13 240 Septèmes-les-Vallons  www.ville-septemes.fr	<b>Tayeb Kebab</b> Conseiller délégué à la Coopération Internationale et à la Paix	tayebkebab@hotmail.com	06 23 59 54 43

Universités				
<b><u>Université d'Avignon et des pays de Vaucluse</u></b>	74, rue L. Pasteur 84029 Avignon cedex 01  www.univ-avignon.fr	<b>Justine Bonne</b> Service Relation International	<a href="mailto:justine.bonne@univ-avignon.fr">justine.bonne@univ-avignon.fr</a>	04 90 16 26 29



Universités				
<b>Université de Provence-Aix-Marseille</b>	Site St-Charles 3 Place Victor Hugo 13331 Marseille Cedex 3 <a href="http://www.univ-provence.fr">www.univ-provence.fr</a>	<b>Zoubida Ziani</b> Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Etudiants	<a href="mailto:zoubida.ziani@univ-provence.fr">zoubida.ziani@univ-provence.fr</a> <a href="mailto:baipe@univ-provence.fr">baipe@univ-provence.fr</a>	04 91 10 67 79

Services de L'Etat				
<b>CROUS Aix Marseille</b>	31 avenue Jules Ferry 13621 Aix en Provence cedex 1  <a href="http://www.crous-aix-marseille.fr">www.crous-aix-marseille.fr</a>	<b>Delphine Redorat</b> Service Culturel	<a href="mailto:culture@crous-aix-marseille.fr">culture@crous-aix-marseille.fr</a>	04 42 93 47 69
<b>CROUS Nice-Toulon</b>	18 avenue des Fleurs 06050 Nice cedex 1  <a href="http://www.crous-nice.fr">www.crous-nice.fr</a>	<b>Vincent Roquelet</b>	<a href="mailto:secretariat.dev@ac-nice.fr">secretariat.dev@ac-nice.fr</a> <a href="mailto:crous.nice@wanadoo.fr">crous.nice@wanadoo.fr</a>	04 92 15 50 50
<b>DRJS-CS</b>	Technopole de château-Gombert 160 rue Albert Einstein CS 90002 13453 Marseille cedex 13  <a href="http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr">www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr</a>	<b>Georges Sylvestre</b> Correspondant des RI et chargé du Service Civique	<a href="mailto:georges.sylvestre@drjscs.gouv.fr">georges.sylvestre@drjscs.gouv.fr</a>	04 88 08 91 44
		<b>Paul Mignon</b> Chargé information des jeunes et chantiers de jeunes	<a href="mailto:jean-paul.mignon@drjscs.gouv.fr">jean-paul.mignon@drjscs.gouv.fr</a>	04 88 08 91 50
<b>Rectorat Aix Marseille DAREIC</b>	Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 2  <a href="http://www.ac-aix-marseille.fr">www.ac-aix-marseille.fr</a>	<b>Rémy Cortell</b> Chargé de mission Programmes Européens	<a href="mailto:ce.daric@ac-aix-marseille.fr">ce.daric@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 95 29 76

Organismes d'Information				
<b>BIJ Antibes</b>	18 bd Foch 06600 Antibes		<a href="mailto:accueil_bij@ville-antibes.fr">accueil_bij@ville-antibes.fr</a>	04.92.90.52.38
<b>CDATM 13 Ritimo</b>	8 rue Barbaroux 13001 Marseille  <a href="http://ritimo.paca.free.fr/cdatm.htm">http://ritimo.paca.free.fr/cdatm.htm</a>	<b>Françoise Cabané</b>	<a href="mailto:cdatm13@ritimo.org">cdatm13@ritimo.org</a>	04 91 47 69 17



Organismes d'Information				
<b><u>CRIJ-CA</u></b>	19 rue Giofredo 06000 Nice  www.crijca.fr	<b>Véronique Aimardi</b> Directrice	crij@ijca.fr	04 93 80 93 93
<b><u>CRIJ-PA</u></b>	96 Canebière 13001 Marseille  <a href="mailto:crijpa@crijpa.com">crijpa@crijpa.com</a>	<b>Laure Légier</b> Directrice	laure-legier@crijpa.com	04 91 24 33 50



## Annexe 10 - Recensement des dispositifs de financement au niveau national et européen

F R A N C E	Agence pour l'éducation par le sport - APPELS	Fais-moi rêver, sport et solidarité internationale	Projets visant au développement local des pays du Sud grâce au sport, et intégrant une logique d'échange, de sensibilisation et d'éducation en France	→ Aide financière : 2000€ en moyenne	-	-	→ Réserve aux structures (associations, club sportifs, établissement solaires...) → Action en cours	Leïla Lalaoui 06 69 43 51 30 llalaoui@apels.org
	La Guilde européenne du Raid	Dotations des Solidarités Nord/Sud	Projets de solidarité internationale, dans le domaine du développement rural ou économique, de la santé, de l'éducation, de la culture, etc.	→ Aide financière : de 1500 à 7500€	-	-	→ Réserve aux associations → Equipe de 5 personnes maxi → Budget inférieur à 65000€	Cécile Vilnet La Guilde 11 rue Vaugirard 75006 PARIS 01 43 26 97 52 microprojets@la-guilde.org www.la-guilde.org
		Bourses de l'aventure	Projets d'expédition originaux alliant défi et découverte	→ Aide financière : 15000 max	Au moins 18 ans	-	-	
	Universités	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	Etudiants	-	-	Se renseigner auprès de l'établissement universitaire fréquenté
	Crous	Culture-actions	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 400€ max → Accompagnement, conseil → 3 prix nationaux pour les meilleurs projets (2300€, 1530€ et 770€)	Etudiants	-	→ Etudiants sur l'académie de Lyon ou Grenoble → Cofinancement obligatoire	Eric Martin (Lyon) 04 72 80 17 74 eric.martin@crous-lyon.fr Diera Radafiarjaona (Grenoble) 04 56 52 88 07 animateur.culture@crous-grenoble.fr
	Anima'fac	Le prix de l'initiative étudiante	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : de 500 à 2000€	Etudiants	-	→ Projet collectif → Projet réalisé dans l'année ou en cours d'élaboration	Animafac Prix de l'initiative 3 rue Récamier 75341 PARS Cedex 7 01 42 22 15 15 www.animafac.net
	Association d'aide à l'humanitaire - AAH	Cible préparation	Projets de solidarité internationale en lien avec les thématiques de l'enfance et de l'éducation	→ Aide financière : de 100 à 5000€	-	-	→ Dossier à remplir avant le 5 mars de chaque année	Vianney Robert 105 avenue du 14 Juillet 59139 PARIS ciblehumanitaire@gmail.com
Fondation de France	Déclic jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 7600 max	18-30 ans	-	→ Attention : concours ouvert de septembre à novembre !	Bourses Déclic jeunes de la Fondation de France 40 avenue Hoche 75008 PARIS 01 44 21 31 00 fondation@fdf.org www.fdf.org	



Structure	Nom du dispositif	Type de projets soutenus	Type d'aide	Conditions d'accessibilité			Contact		
				Age	Domicile	Autre			
F R A N C E	Jeunesse et sports & Cohésion sociale	Envie d'agir : Projets jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1000€ max → Accompagnement, conseil	11-30 ans	-	→ Hors cadre scolaire ou universitaire	<b>Ain</b> : laurent.flechet@jeunesse-sports.gouv.fr <b>Ardèche</b> : yacine.guemmond@jeunesse-sports.gouv.fr <b>Drôme</b> : jean-marc.jourdan@jeunesse-sports.gouv.fr <b>Isère</b> : laureodille@jeunesse-sports.gouv.fr <b>Loire</b> : veronique.paquier@loire.gouv.fr <b>Rhône</b> : stephane.dumas@jeunesse-sports.gouv.fr <b>Savoie</b> : natacha.lacroix-baudrion@savoie.gouv.fr <b>Haute-Savoie</b> : pierre.bourges@jeunesse-sports.gouv.fr	
		Envie d'agir : Défi jeunes	Projets à caractère de défi personnel ou professionnalisant	→ Aide financière : de 1600 à 6000€ → Accompagnement, conseil	18-30 ans	-	→ Hors cadre scolaire ou universitaire	<b>Patrick Pellerin</b> Direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale 241-243 rue Garibaldi 69422 LYON cedex 03 04 72 84 56 20 patrick.pellerin@drjscs.gouv.fr	
		Programme Jeunesse en Action - PEJA	Echange de jeunes (UE et pays voisins de l'UE)	Echanges de groupes de jeunes de pays différents	→ Aide financière	13-25 ans	-	→ Groupes de 16 à 60 → Séjour de 6 à 21 jours (14 jours minimum en été)	<b>Dominique Salon</b> Direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale 241-243 rue Garibaldi 69422 LYON cedex 03 04 72 84 56 28 dominique.salon@drjscs.gouv.fr
		Ministère des Affaires Etrangères et Européennes - MAEE	Programmes JSI et VVSI	Projets de solidarité internationale dans un pays de la zone de solidarité prioritaire du MAEE	→ Aide financière	15-25 ans	-	→ Groupes de 5 à 16 jeunes + 1 ou 2 encadrants → Parrainage obligatoire par une ONG → Durée : 3 à 4 semaines	<b>Françoise Blanchouin</b> MAEE Secrétariat technique JSI 51 rue de l'Amiral Mouchez 75013 PARIS fblanchouin@fonjep.org www.fonjep.org



F R A N C E	Groupe Caisse d'Epargne	Concours Ecureuil Association	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : prix nationaux et régionaux	-	-	→ Réserve aux associations → Dossier à remplir avant Novembre de chaque année	www.associatis.com www.caisse-epargne.fr
	Crédit Coopératif	Prix et trophée de l'initiative en économie sociale	Projets liés à l'économie sociale, à la responsabilité sociale et citoyenne, à la contribution au développement durable, etc.	→ Prix nationaux et régionaux : 8000€ / 3000€ max	-	-	→ Projet à fort caractère entrepreneurial → Dossier à remplir à la mi-mars de chaque année	Fondation d'entreprise du Crédit Coopératif 33 rue des Trois-Fontanot BP 211 - 92002 NANTERRE Cedex 01 47 24 88 36 fondation@cooanet.com www.credit-cooperatif.coop/fondation/
	Crédit Agricole Centre Est	ID jeunes	Projets humanitaires, ou en lien avec l'environnement ou l'éducation	→ Aide financière : 2000€	18-25 ans	Rhône, Ain, Nord-Drôme, Nord-Ardèche, Nord-Isère	→ 3 projets élus par vote des internautes	www.boostetonbudget.com
	Guide du Routard & Voyages scnf	Trophée du voyage humanitaire	Projet de voyage utile et responsable avec ambition d'aide aux populations défavorisées	→ Aide financière : 3500€ → Billets d'avion gratuits	-	-	→ 2 personnes maxi → Voyage de 2 mois maxi, entre Juillet et Septembre	Voyages sncf.com Trophées du tourisme responsable 7 rue Pablo Neruda 92300 LEVALLOIS PERRET
	Fondation Air France	-	Projets liés à l'éducation et la formation pour enfants malades ou handicapés	→ Aide financière	-	-	→ Pays dans lesquelles il y a une escale Air France	Fondation d'entreprise Air France 1 avenue du Maréchal Devaux 91551 PARAY VIEILLE POSTE Cedex mail@fondationaf@airfrance.fr www.fondation.airfrance.com
	Fondation EDF	-	Initiatives contribuant au développement social et environnemental et au dialogue entre les hommes et les cultures	→ Aide financière	-	-	-	Valérie Aubier (Fondation de France) 01 44 21 87 53 valerie.aubier@fdf.org
	Fondation Pierre Barret	-	Projets à caractère humanitaire	→ Aide financière	Etudiants	-	→ Réserve aux étudiants de HEC	Valérie Aubier (Fondation de France) 01 44 21 87 53 valerie.aubier@fdf.org
	Groupe Cétélem	-	Projets à caractère social ou humanitaire	→ Aide financière : 7000€ en moyenne	Etudiants	-	→ Réserve aux associations d'étudiants en sciences économiques, juridiques humaines et sociales	Valérie Aubier (Fondation de France) 01 44 21 87 53 valerie.aubier@fdf.org www.fondations.cetelem.com



F R A N C E	Groupe Suez	-	Projets liés à l'enfance "en détresse", dans les domaines de la santé et de l'éducation	→ Aide financière : 7000€ en moyenne	-	-	-	Fondation Suez 16 rue de la Ville l'Evêque 75383 PARIS Cedex 08 01 40 06 65 25 www.suez.com
	Fondation Rodolphe Mérieux	-	Projets dans le domaine de la santé (maladies infectieuses)	→ Aide financière	-	-	→ Dossier à remplir avant le 15 février de chaque année	Fondation Mérieux Direction générale Programme de subventions 17 rue Bourgelat 69002 LYON fondation.lyon@fondation-merieux.org www.fondation-merieux.org
	Fondation Jaffé	-	Projets de voyage destinés au progrès ou au bien être de l'humanité	→ Aide financière	-	-	-	Sandrine Chermet 01 44 41 43 67 / 63 sandrine.chermet@academie-sciences.fr
	Fondation Blancmesnil	-	Projets d'éducation, de formation, de développement durable, culturel ou scientifique	→ Aide financière	-	-	→ Dimension de rencontre de l'autre dans le respect des cultures	Sandrine Chermet 01 44 41 43 67 / 63 sandrine.chermet@academie-sciences.fr
	Institut Panos	Bourses pour un appui aux organisations du Sud	Projets menés par des personnes issues de l'immigration et favorisant un transfert de compétences vers des organismes du pays d'origine	→ Aide financière : de 1220 à 1830€ ou 75% max	-	-	→ Réserve à des porteurs de projets issus de l'immigration	Lucie Mousserion Institut Panos 10 rue du Mail 75002 PARIS 01 40 41 13 31 migration@panosparis.org
	Frères d'espérance	Aide au financement de projets de développement local	Projets de développement local	→ Aide financière	-	-	→ Budget de 10000€ max → Pas de prise en charge des frais de fonctionnement et de voyage	Association Frères d'espérance 12 rue de Naples 75008 PARIS 01 44 90 07 47 infos@fdesperance.org www.fdesperance.org
	Mutualité Française	La course en solidaire	Projets collectifs de solidarité	→ Aide financière : 1000€ + prix de 4000 et 7500€ supplémentaires	16-28 ans	-	→ Projets collectifs	Christelle Cros Fédération Nationale de la Mutualité Française 01 40 43 63 26 ccros@mutualite.fr www.mutualite.fr
	Fondation BMW	Concours Initiatives	Projets liés à l'innovation, la création de services, la protection de l'environnement, l'humanitaire ou la culture	→ Aide financière	27 ans max	-	→ Réserve aux étudiants des Grandes Ecoles	Fondation BMW Marchal Braun Communication 10 rue Saint Nicolas 75012 PARIS 01 53 33 86 70 marchal.braun@wanadoo.fr



F R A N C E	Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme	Bourse Nicolas Hulot	Projets d'éducation à l'environnement et de développement durable	→ Aide financière : 3000€ max	-	-	→ Dossier à remplir en ligne avant le 31 mars ou le 31 octobre	Fondation Nicolas Hulot 52 boulevard Malesherbes 75008 PARIS 01 44 90 83 00 fnh@fnh.org www.acteurs-nature.org
	Magazine Elle	-	Projets liés à l'éducation des femmes et des filles	→ Aide financière	-	-	→ Dossier à remplir en ligne	Fondation d'entreprise ELLE 149 rue Anatole France 92534 LEVALLOIS PERRET Cedex info.fondation@hfm.fr www.ellefondation.net
	Fondation Marc	-	Appel à projets sur une thématique différente chaque année	→ Aide financière	-	-	→ Dossier à remplir avant le 1 octobre ou le 30 juin	Mireille Davidson ou Céline Mattiuzzo Fondation Marc 40 avenue Hoche 75008 PARIS www.fdf.org
	Groupe Véolia Environnement	-	Projets liés à au développement durable touchant la solidarité, l'emploi ou la préservation de l'environnement	→ Aide financière	-	-	-	Fondation Véolia Environnement 15 rue des Sablons 75116 PARIS 01 71 75 00 00 fondation.ve@veolia.com



## Annexe 11 - Bibliographie indicative

### a. VIES : généralités

- \* Recueil des pratiques d'accompagnement des organismes de VIES, Dewynter Conseil & France Volontaires, 2009.
- \* Les Français et les volontariats à l'international, sondage TNS Sofres pour France Volontaires, 2010.
- \* Partir pour être solidaire ?, RITIMO, 2007.
- \* Vacances, j'oublie tout ?, RITIMO, 2005.
- \* Site du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france\\_830/ong-organisations-non-gouvernementales\\_1052/volontariat\\_18406/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/ong-organisations-non-gouvernementales_1052/volontariat_18406/index.html)
- \* Site d'actualités solidaires : <http://www.actualitesolidarite.com/dossiers/dos3.htm>
- \* Site de RITIMO : <http://www.ritimo.org>
- \* Site de France Volontaires : <http://www.france-volontaires.org>

### b. Volontariats d'initiation et d'échange

- \* Les jeunes, la vie locale et l'action internationale, Cités Unies France, 2003.
- \* Réflexions sur les pratiques jeunesse à l'international, recueil d'articles, Cités Unies France, 2003.
- \* Rapprocher les jeunes du Sud et du Nord – Evaluation de VVSI et de JSI, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 2002.
- \* Note technique du programme JSI, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 2010.
- \* Note technique du programme VVSI, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 2010.
- \* Site de Cotravail : <http://www.cotravail.org/>
- \* Site du FONJEP pour les programmes JSI & VVSI : <http://www.fonjep.org>
- \* Site d'Envie d'Agir (Cohésion sociale) : <http://www.enviedagir.fr/>



### c. Volontariats de Solidarité Internationale (VSI)

- \* *Vivre autrement ici et ailleurs*, Service de Coopération au Développement, 2010.
- \* *Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë*, Amina Yala, Editions Charles Léopold Mayer, 2005.
- \* *Année de césure & volontariat*, ESSEC-AFVP, 2004.
- \* *Valorisation du VSI en entreprises*, EDHEC-AFVP, 2004.
- \* *Le guide du retour : tout savoir, les bons conseils pratiques pour revenir serein*, CLONG Volontariat, 2009.
- \* *Le Volontariat de Solidarité Internationale : un parcours de citoyenneté – Résultats de l'enquête sur les VSI de retour de mission*, CLONG Volontariat, 2004.
- \* Site du CLONG-Volontariat : <http://www.clong-volontariat.org/index.php> & Site de Coordination Sud : <http://www.coordinationsud.org/spip.php?rubrique201>

### d. Autres formes de volontariat

- \* *Le volontariat dans l'Union Européenne*, Rapport de la Direction Générale Education et Culture de la Commission européenne, 2010.
- \* Etude sur *La mobilité internationale des jeunes ayant moins d'opportunité en France et dans l'Union Européenne*, Pistes Solidaires & Eurocircle, 08/2010.
- \* Site de l'agence du service civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/>
- \* Site de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) : <http://www.injep.fr/-Service-Volontaire-Europeen-18-25-.html>
- \* Site de Koeo, plateforme dédiée au mécénat de compétences : [www.koeo.net](http://www.koeo.net)



